

RAPPORT

de la

BANQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

pour l'exercice 1928.

V ANNEE.

VARSOVIE

1 9 2 9



R A P P O R T

de la

BANQUE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

pour l'exercice 1928.

V ANNEE.

Biblioteka Jagiellońska



1002641578

VARSOVIE

1 9 2 9



~~63 12~~
III

443 113

III

5(1528)

BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE

SIEGE CENTRAL A VARSOVIE

RUE KRÓLEWSKA 5.

SUCCURSALES.

- | | |
|--------------------|-----------------|
| 1. BIAŁA (Bielsko) | 11. ŁÓDŹ |
| 2. BIAŁYSTOK | 12. ŁUCK |
| 3. BYDGOSZCZ | 13. POZNAŃ |
| 4. DROHOBYCZ | 14. PRZEMYŚL |
| 5. GDYNIA | 15. RADOM |
| 6. KATOWICE | 16. RÓWNE |
| 7. KOŁOMYJA | 17. STANISŁAWÓW |
| 8. KRAKÓW | 18. TARNÓW |
| 9. LUBLIN | 19. WILNO |
| 10. LWÓW | 20. WŁOCŁAWEK |
-

Conseil d'Administration de la Banque de l'Economie Nationale.

PRESIDENT DU CONSEIL:

Dr. Romain GÓRECKI

PRESIDENT DU CONSEIL ADJOINT:

Dr. Felix MACISZEWSKI *)

MEMBRES DU CONSEIL:

Dr. Léon BARAŃSKI

Directeur du Département du Mouvement
des Fonds au Ministère des Finances

Antoine OLSZEWSKI

Ing., ancien Ministre de l'Industrie et du
Commerce

Georges DRECKI

Ing., Directeur du Département du Travail
au Ministère du Travail et de l'Assistance
Sociale

Stanislas ROŚCISZEWSKI

Directeur au Département Général au
Ministère de l'Agriculture

Casimir GÓRSKI

Ing., Vice-Ministre des Travaux Publics

Stéphane STARZYŃSKI

Directeur du Département Général au
Ministère des Finances

Joseph KOŻUCHOWSKI

Directeur du Département Général au Mi-
nistère de l'Industrie et du Commerce

Jean STRZELECKI

Directeur du Département des Administra-
tions Autonomes au Ministère de l'Intérieur.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT:

Witold BRONIEWSKI **)

COMMISSAIRES-ADJOINTS DU GOUVERNEMENT:

Stéphane RYBAŁTOWSKI

Witold PAWŁOWICZ

*) Nommé Président du Conseil adjoint le 5 février 1929.

**) Nommé Commissaire du gouvernement à la Banque de l'Economie Nationale le 9 mars 1928.

DIRECTION DE LA BANQUE.

PRESIDENT DE LA BANQUE:

Dr. Romain GÓRECKI

DIRECTEUR GENERAL DE LA BANQUE:

Eustache KORWIN-SZYMANOWSKI

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT:

Wacław KONDESKI*)

Dr. Felix MERUNOWICZ*)

DIRECTEURS:

Dr. Léon BARYSZ

Ladislas BIZAŃSKI

Valentin MILER

Dr. Adam PAWLIKOWSKI

Dr. Miecislav SZENK

Jean Edouard ŻYTKIEWICZ

*) Approuvė comme Directeur Gėnėral adjoint de la Banque le 15 mars 1928.

TABLE DES MATIERES.

I.

LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE EN 1928.

	<i>Page</i>
Considérations générales	9
Finances publiques	9
Monnaie	10
Crédit	10
Agriculture	11
Mines et sidérurgie	12
Industrie	13
Bâtiment	16
Commerce	16
Main d'oeuvre et salaires	17

II.

L'ACTIVITE DE LA BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE.

Considérations générales	18
I. EMISSIONS ET CREDITS PAR EMISSION (en obligations communales, bancaires et du bâtiment et en lettres de gage)	
1. Prêts en obligations communales	22
a) prêts aux administrations autonomes de district	24
b) prêts aux administrations municipales	25
c) prêts aux administrations des communes rurales	26
d) prêts aux associations pour l'aménagement des eaux et aux autres institutions de droit public	27
2. Prêts en lettres de gage sur les propriétés foncières et les immeubles municipaux	28
a) prêts sur les propriétés foncières	29
b) prêts sur les immeubles municipaux	30
3. Prêts de conversion en lettres de gage et en obligations de bâtiment	30
4. Prêts industriels en obligations bancaires	32
II. PARTICIPATIONS AUX ENTREPRISES CONSORTIALES	33
III. DEPOTS ET CREDITS EN ESPECES	37
1. Dépôts et placements	37
2. Crédits en espèces à long et à court terme	38
a) crédits aux entreprises de l'Etat et aux entreprises consortiales	40
b) crédits aux administrations autonomes et aux entreprises communales	40
c) crédits aux caisses d'épargne	42
d) crédits aux sociétés coopératives	43
e) crédits de bâtiment	44
f) crédits à l'agriculture	48
g) crédits à l'industrie	51
h) crédits au commerce	52
Crédits pour les exportations et les importations	52
i) crédits pour les banques	53

IV. GARANTIES	Page 54
V. ORGANISATION DE LA BANQUE	55
1. Questions du personnel (nombre de fonctionnaires, rémunérations)	55
2. Réorganisation de la Banque	55
3. Succursales	55
4. Changement de la composition du Conseil d'Administration	56
5. Changements à la Direction	56
6. Changements des Statuts	56

III.

EXPLICATIONS DU BILAN POUR L'EXERCICE 1928	57
--	----

IV.

BILANS.

1. Bilan au 31. XII. 1928	64
2. Compte des profits et pertes au 31. XII. 1928	68
3. Procès verbal de la séance de la Commission de Révision des Comptes de la Banque de l'Economie Nationale tenue à la date du 26 février 1929	70
4. Lettre du Ministre des Finances du 26. III. 1929 accordant quittance générale pour l'exercice 1928	71
5. Bilan du Fonds des Retraites des employés et des fonctionnaires de la Banque de l'Economie Nationale au 31 décembre 1928	72
6. Compte des dépenses et des recettes du Fonds des Retraites pour 1928	72

V.

LES TABLEAUX STATISTIQUES.

1. Situation des émissions de lettres de gage et des obligations	21
2. Prêts en lettres de gage et en obligations	23
3. Répartition des prêts en obligations communales réalisés par les administrations autonomes de district	24
4. Répartition des prêts en obligations communales réalisés par les administrations autonomes municipales	25
5. Répartition des prêts en obligations communales réalisés par les administrations des communes rurales	27
6. Répartition des prêts réalisés par les associations pour l'aménagement des eaux et les autres institutions de droit public	28
7. Répartition des prêts en lettres de gage sur hypothèques foncières réalisés	29
8. Répartition des prêts sur hypothèques municipales en lettres de gage réalisés	30
9. Répartition des prêts de bâtiment en lettres de gage et en obligations de bâtiment convertis	31
10. Répartition des prêts industriels en obligations bancaires réalisés	32
11. Dépôts et placements	37
12. Crédits en espèces à long et à court terme	38
13. Crédits à court terme (non-compris les comptes du Min. des Finances)	39
14. Situation des crédits à long terme et à court terme en espèces au 31 décembre 1928, ventilés entre les branches particulières de la vie économique	41
15. Crédits de bâtiment accordés et réalisés pendant les années particulières	45
16. Répartition des crédits de bâtiment selon les catégories particulières de fonds pour l'année 1928	46
17. Montants des crédits de bâtiment consentis et payés pendant les trimestres particuliers de 1928	47
18. Montants des crédits de bâtiment consentis et payés en 1928 par l'Etablissement Central et les Succursales	47
19. Répartition des garanties de la Banque de l'Economie Nationale entre les différentes branches de la vie économique	54

I.

LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE EN 1928.

L'exercice qui clôt la première période décennale de la Pologne indépendante a été marqué par de nouveaux progrès réalisés dans presque tous les domaines de la vie économique. La production, l'emploi de la main d'oeuvre, les salaires et la consommation ont réalisé une avance nouvelle et considérable. Les banques et le commerce ont consolidé leur situation tout en étendant leur champ d'activité, le bien être de la population a progressé. Cependant, plutôt que dans les symptômes mentionnés ci-dessus d'une amélioration générale de la situation économique c'est dans le fait que, pour la première fois dans la Pologne indépendante, ces symptômes se sont manifestés dans des conditions normales, qu'on peut trouver la mesure de l'importance de l'année écoulée comme étape de la reconstruction et du développement économique du pays. En effet, au cours de l'année dernière on a vu disparaître les influences puissantes, mais secondaires et essentiellement variables qui, pendant les années précédentes, s'exerçaient sur la vie économique en faussant l'activité des institutions économiques et en les obligeant soit à étendre démesurement, soit à restreindre leur sphère d'activité. Les conditions du travail, bien que toujours difficiles, sont devenues cependant plus normales, et les progrès réalisés dans ces conditions peuvent en quelque sorte servir à mesurer les possibilités du développement du pays. Le dernier exercice n'a certes pas été exempt de heurts et de difficultés qui étaient, dans une certaine mesure, le résultat du travail mal équilibré des années précédentes et qui s'expliquent d'autre part par le développement insuffisant de certaines branches de la vie économique. Les efforts en vue de surmonter ces obstacles et combler ces lacunes tentés par les milieux gouvernementaux, le monde économique et l'initiative privée, se sont montrés efficaces. Et il semble bien que, considérée à ce point de vue, l'année dernière aura été celle de la consolidation économique de l'Etat polonais.

Le budget de l'Etat s'est établi, au cours de l'exercice, de la façon la plus favorable. Les recettes du Trésor Public ont atteint en 1928 la somme de 3.045 millions de zloty, en augmentation par rapport à 1927 de 477 millions (19%), ce qui est dû principalement à l'accroissement du revenu national. Les contributions publiques accusaient le meilleur rendement (1.740 millions de zloty soit 57% de la somme totale des recettes) ce qui permet d'enregistrer, par rapport à 1927, une plus-value de 338 millions de zloty. Dans ce groupe les recouvrements des impôts directs étaient particulièrement favorables ayant passé de 587 millions de zloty en 1927 à 739 en 1928. Par suite d'une forte augmentation des importations les recettes provenant de la perception des droits de douanes évoluaient également d'une façon avantageuse en passant, pendant la même période, de 316 à 448 millions de zloty, c'est-à-dire en réalisant une avance de 42%. D'autre part une forte plus-value, comparativement à 1927, a été fournie par les mo-

nopolés ce qui est une conséquence de l'accroissement de la capacité de consommation des masses en Pologne. L'accroissement des recettes a été, dans ce groupe, de 158 millions de zloty (environ 22%).

Les dépenses de l'Etat ont également augmenté dans une proportion très sensible. Il fallait procéder aux investissements qui n'ont pas été réalisés à l'époque du mark polonais et dans les premières années qui suivirent l'introduction du zloty. Il fallait d'autre part augmenter les traitements des fonctionnaires en proportion de l'accroissement général des prix en Pologne, aussi le gouvernement a-t-il accordé aux fonctionnaires un supplément de traitement de 15%. Enfin, par suite de la conclusion, en 1927, de l'emprunt américain de stabilisation, ont progressé dans une très forte mesure les dépenses nécessitées par le service des emprunts contractés par l'Etat à l'étranger. Pour toutes ces raisons les dépenses publiques ont augmenté, au cours de l'année 1928, de 617 millions de zloty en passant à 2.909 millions de zloty.

Bien que les dépenses aient progressé plus rapidement que les recettes, la gestion des finances publiques en 1928 a été close par un excédent de 136 millions de zloty. Les résultats favorables obtenus dans ce domaine ont permis de constituer des réserves de Trésorerie. Celles-ci, conjointement avec l'excédent budgétaire pour l'année 1928 et la réserve à la Banque de Pologne provenant de l'emprunt de stabilisation, se montaient à une somme qui correspond au montant total des dépenses au cours de deux mois et qui suffit complètement à faire face aux besoins normaux du mouvement de caisse.

La confiance dans la stabilité de la monnaie polonaise acquise, en fait, par l'effort propre du pays pendant le deuxième semestre de 1926 et, en droit, au mois d'octobre 1927, a été renforcée, au cours de l'exercice 1928, grâce au maintien, à un niveau élevé, du montant des réserves métalliques et en devises de la Banque de Pologne. L'encaisse métallique et en devises n'a diminué, au cours de l'année, que dans une proportion peu appréciable, en passant de 1.414 à 1.336 millions de zloty, soit de moins de 6%, malgré que le bilan commercial fut, en 1928, déficitaire pour une somme de 854 millions de zloty (en 1927 — 377 millions).

La stabilisation de l'encaisse de la Banque de Pologne, en dépit du solde déficitaire considérable de notre balance commerciale, a été acquise grâce à un large afflux de crédits étrangers. Tout particulièrement les placements à court terme et les crédits commerciaux n'ont cessé d'affluer en Pologne pendant toute l'année en alimentant l'actif de notre bilan de paiements. Ces crédits, évalués à plusieurs centaines de millions de zloty, ont contribué dans une large mesure à couvrir le solde passif du bilan commercial et, partant, à maintenir au même niveau les réserves métalliques et en devises de la Banque de Pologne.

Beaucoup plus faible a été l'afflux des crédits étrangers à long terme. Il est vrai que, pendant le premier semestre de 1928, par suite d'une situation favorable sur les marchés monétaires de New-York et de Londres, on a enregistré un afflux appréciable de crédits à long terme contractés pour la plupart par les administrations autonomes (l'emprunt de la ville de Varsovie aux Etats-Unis d'un montant de \$ 10 millions, l'emprunt de la ville de Poznań en Angleterre — £ ½ million, l'emprunt de la voïevodie de Silésie aux Etats-Unis — \$ 11,2 millions). Cependant, dans la deuxième moitié de l'exercice, la situation ayant empiré sur le marché du crédit américain, l'affluence des crédits à long terme a cessé. De même l'écoulement des valeurs polonaises à intérêt fixe sur les marchés étrangers n'a pas pris de proportions quelque peu importantes. Toutefois, les ventes relativement peu appréciables des titres polonais à l'étranger, ont été compensées par la capacité d'absorption accrue du marché national. En 1928 les institutions polonaises de crédit à long terme ont payé, à titre de prêts hypothécaires

en lettres de gage, une somme totale de 354 millions de zloty, alors que pendant toute l'année 1927 ces prêts n'ont été émis que pour une somme de 214 millions de zloty.

La stabilisation progressive des conditions économiques, se traduisant entre autres par la situation avantageuse des finances publiques et la consolidation de la monnaie, l'accroissement du bien-être général, la confiance accrue témoignée par l'étranger aux conditions économiques et politiques de la Pologne, ont déterminé une augmentation du montant des dépôts et, par suite, des progrès notables de l'activité des institutions bancaires dans le domaine du crédit ainsi que l'amélioration générale de la situation des banques. Au cours des 9 premiers mois de 1928 les dépôts dans toutes les institutions de crédit fonctionnant sur le territoire de la Pologne passèrent de 1.905 millions de zloty à 2.450 millions de zloty, en augmentant de 29%. C'est une constatation réconfortante à faire que les dépôts à terme et les dépôts d'épargne augmentaient beaucoup plus vite que les dépôts à vue, à savoir de 50% (de 882 millions à 1.323 millions de zloty). Particulièrement sensible a été l'accroissement des dépôts dans les caisses d'épargne et les coopératives de crédit qui, grâce à l'appui qui leur est offert par notre Banque, jouissent d'une confiance toujours plus grande de la part de la population. Ces institutions ont réussi à augmenter les dépôts de 64% respectivement de 44% (de 291 millions à 477 millions de zloty, respectivement de 114 millions à 164 millions de zloty).

Par suite des progrès de la capitalisation, proportionnellement plus forts que dans n'importe quel autre pays d'Europe, l'activité des institutions financières dans le domaine du crédit s'est poursuivie favorablement. La situation générale des crédits à court terme au cours des 9 premiers mois de 1928 est passée de 1.949 à 2.692 millions de zloty, soit en augmentation de 38%, alors que, pendant la période correspondante de 1927, cet accroissement n'a été que de 560 millions de zloty, c'est à dire qu'il a été inférieur de 183 millions.

Malgré l'extension considérable de l'action de crédit des Banques d'Etat et privées on a continué à éprouver une gêne monétaire. Une liquidité relative régnait au printemps de 1928, qui avait succédé à un hiver rigoureux. Au printemps la situation a sensiblement empiré, mais s'est améliorée vers la fin de l'année. Il faut chercher la cause de la pénurie persistante du crédit dans les progrès constants de la production nationale, alors que l'écoulement, principalement à cause de la diminution du pouvoir d'achat de l'agriculture, ne s'est pas développé selon le même rythme. En résultat la demande de crédits a augmenté dans une proportion très appréciable. Les efforts faits en vue d'activer le mouvement commercial sont restés sans résultat, ayant contribué à prolonger la circulation des traites commerciales, ce qui a eu pour résultat plutôt d'accentuer que d'atténuer le manque de numéraire. Ces temps derniers, toutefois, grâce à l'action engagée par de nombreuses branches de la production en vue de contrecarrer la prolongation de la circulation des traites, la disproportion entre l'offre et la demande du crédit a diminué ce qui a déterminé une baisse du taux d'escompte privé.

La situation de l'agriculture n'était pas aussi favorable qu'en 1926/27. La récolte, au cours du dernier exercice, a dépassé il est vrai celle de 1927, sa réalisation s'est faite cependant dans des conditions moins avantageuses que l'année précédente. La baisse des prix des céréales a faussé l'équilibre, qui s'est maintenu depuis deux ans, entre les prix des produits industriels et ceux des produits agricoles, au détriment de ces derniers, ce qui eut pour effet une réduction du pouvoir d'achat et de la solvabilité de la population rurale. Presque toutes les principales céréales ont été atteintes par cette baisse des prix. Ont baissé en premier lieu les prix des blés dont l'importation et l'exportation à l'étranger ont été frappées de droits prohibitifs et d'interdictions d'entrée dictés par le souci d'assurer au pays la faculté de se suffire à lui-même au point de vue de l'approvisionnement. En résultat on a exporté seulement des quan-

tités réduites d'orge, en tant que seule céréale libre de droits prohibitifs. Les prix de pommes de terre et de houblon, par suite d'une bonne récolte et des conditions d'écoulement défavorables à l'étranger, ont également baissé. Les conditions de vente du lin et des graines de lin ainsi que des plantes légumineuses (pois, haricots) dont l'exportation, comparativement à 1927, a presque doublé, ont évolué plus favorablement.

Peu avantageuses ont été également les conditions de la vente du cheptel vif, ce qui eut pour résultat de rendre fort difficile la situation des petits fermiers. D'abord on a vu les prix des porcins se maintenir au niveau peu élevé enregistré encore fin 1927 par suite de la surproduction générale des porcins. En conséquence l'exportation du bétail polonais en 1928 a été beaucoup plus importante que l'année précédente au point de vue de la quantité, bien que la valeur des pièces exportées eut été relativement plus faible (en 1927 — 771 mille pièces d'une valeur de 168 millions de zloty, en 1928 — 1,279 mille pièces d'une valeur de 208 millions de zloty). D'autre part la mauvaise récolte et la cherté des fourrages, phénomène observé presque dans toute l'Europe au cours de l'exercice 1928, ont déterminé en automne de fortes ventes de bétail à cornes et de chevaux à des prix sensiblement réduits.

Malgré cela, au cours de l'exercice 1928, de plus grands progrès ont pu être enregistrés en ce qui concerne le développement de la production et le règlement des conditions d'écoulement des articles de l'élevage que dans le domaine de la production céréalière; nous en trouvons la preuve dans l'extension rapide de la production des oeufs et de la production laitière, la construction d'abattoirs et de fabriques de bacon rationnellement aménagés, la création d'un syndicat pour l'exportation des porcins et du bétail, la promulgation de la loi sur l'exportation des oeufs, l'élaboration de lois relatives à l'exportation de certains autres articles etc...

Cependant l'augmentation notable de la capacité de production de l'agriculture exige la mobilisation, sur une large échelle, du crédit d'amortissement à long terme. Au cours de l'exercice 1928 on a payé 229 millions de zloty à titre de prêts en lettres de gage sur hypothèques foncières, dont 19 millions de zloty reviennent à notre banque contre 145 millions payés au cours de l'année 1927. Cependant la demande des crédits fonciers à long terme dépasse de beaucoup, en fait, l'offre actuelle de capitaux susceptibles d'être placés dans l'agriculture.

Sur les marchés mondiaux du charbon continuait à peser l'offre excessive de la houille ayant pour effet de rendre encore plus âpre la lutte pour les débouchés entre les trois principaux pays exportateurs d'Europe: l'Angleterre, l'Allemagne et la Pologne, lutte aggravée déjà après la liquidation des conséquences de la grève anglaise. Grâce aux efforts entrepris par les chefs de l'industrie houillère polonaise, soutenus par le gouvernement surtout en ce qui concerne les tarifs de transport aux ports, l'exportation du charbon polonais a progressé, au cours de 1928, jusqu'à 13.4 millions de tonnes soit de plus de 15% par rapport à l'année précédente. Outre un fort accroissement des exportations en Tchécoslovaquie, on a enregistré une augmentation très appréciable des expéditions par voie de mer vers les pays d'Occident et les pays scandinaves et baltes où le charbon polonais a pu concurrencer efficacement le charbon anglais. Vu, cependant, que les prix du charbon transporté par voie de mer, ainsi que vers les pays non compris par les accords spéciaux (c'est-à-dire à l'exception de l'Autriche, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie) se sont orientés nettement vers la baisse sous l'influence des réductions successives des prix de concurrence du charbon anglais, les résultats financiers de l'exportation de notre houille en 1928 étaient relativement moins favorables qu'en 1927. Les prix du charbon en Pologne ont été augmentés en avril 1928 de 10% en moyenne. L'augmentation ultérieure de certaines qualités de charbon a été réalisée à partir du milieu du mois de septembre.

Le développement de l'industrie nationale, et surtout les conditions favorables dans la sidérurgie, ont principalement contribué à une nouvelle progression de 6% de la consommation intérieure de la houille. En 1928 la production du charbon a atteint environ 40.6 millions de tonnes soit 2.5 millions de tonnes de plus qu'en 1927 en arrivant ainsi à 99% de la production de 1913.

De même que l'année précédente l'exercice 1928 a accusé également un accroissement considérable de la capacité d'absorption du marché national pour les produits de l'industrie métallurgique et plus particulièrement pour la sidérurgie. En 1928 le Syndicat des Fonderies de fer a distribué parmi les établissements associés des fournitures pour 713 mille tonnes soit 35% de plus qu'en 1927. Ces fournitures ont permis aux fonderies de porter la production, dans la section des hauts fournaux, à 684 mille tonnes, dans celle des aciéries à 1.437 mille tonnes, dans celles des lamineries à 1.055 mille tonnes. Ainsi la sidérurgie a dépassé la production de l'année précédente pour la fonte de 10%, pour l'acier de 15% pour les produits laminés de 20%.

A cause de la baisse persistante, au cours de 1928, des prix du zinc et du plomb, l'exportation des produits des fonderies de zinc polonaises, qui occupent dans la production mondiale du zinc la troisième et dans l'exportation la deuxième place, a été moins favorable que l'année précédente au point de vue de ses résultats financiers. Cependant, aussi bien dans la production que dans l'exportation des fonderies polonaises, on a enregistré, par rapport aux années précédentes, un nouvel accroissement, bien que la valeur des produits exportés ait diminué sensiblement comparativement à 1927.

L'amélioration observée dans l'industrie pétrolière polonaise après la création, à la fin de l'année 1927, du syndicat des principales entreprises productrices, s'est poursuivie en 1928 grâce à la prolongation du syndicat pour les cinq années suivantes et à l'organisation de l'écoulement des produits. En effet, la concentration de la vente, à l'intérieur du pays, des principaux produits pétroliers a rendu possible une amélioration correspondante des prix et une stabilisation sur le marché polonais. L'extraction du naphte, grâce à quelques nouveaux forages, a augmenté en moyenne jusqu'à 62 mille tonnes par mois, soit de 3% par rapport à l'année précédente. Disposant d'une plus grande quantité de naphte de leur propre extraction les établissements de transformation ont pu améliorer l'état d'occupation, par suite de quoi la production des produits pétroliers est passée de 51.5 tonnes par mois en moyenne en 1927 à 55 mille tonnes en moyenne pendant l'exercice 1928, en augmentant par conséquent de 7%.

En rapport avec le développement continu de la demande d'engrais artificiels de la part de l'agriculture l'extraction des sels potassiques continue à augmenter. Cependant, bien que l'extraction des sels potassiques dans les mines du „Tesp“ dans le financement desquelles la Banque est engagée dans une large mesure, ait augmenté de 276 mille tonnes en 1927 à 343 mille tonnes en 1928, soit de 20%, l'offre du produit à l'intérieur du pays n'a pu couvrir une demande croissante. Par suite, en 1928, l'importation de l'étranger d'assez fortes quantités de sels potassiques s'est maintenue et a atteint 91 mille tonnes, ce qui correspond à un accroissement de 10% par rapport à l'année précédente.

De même que dans les autres pays européens l'industrie textile s'est montrée chez nous la plus sensible aux variations de la marche générale des affaires. Les difficultés d'écoulement se sont particulièrement fait sentir dans l'industrie de Lodz qui, encouragée par les transactions favorables de 1927, a maintenu sa production, au début de 1928, au niveau élevé des mois d'hiver de l'année précédente. Toutefois, l'exportation n'ayant accusé qu'une faible intensité et l'écoulement à l'intérieur, par suite de la pénurie croissante de disponibilités, n'ayant pas pris les proportions attendues, les fabriques textiles de Lodz, déjà au commencement de

la saison d'été, ont connu de grosses difficultés d'écoulement qu'on s'est efforcé de surmonter par la vente de la marchandise contre des traites à des échéances de plus en plus éloignées. Ces efforts n'ont pas donné le résultat désiré, de telle sorte que, déjà dans le deuxième trimestre de l'année écoulée, l'industrie de Lodz s'est vu obligée de limiter sensiblement la production. D'autre part le marché a été déchargé par suite de l'interruption du travail au mois d'octobre due à la grève des ouvriers du textile. Vers le milieu du troisième trimestre l'occupation de l'industrie de Lodz a progressivement retrouvé son niveau normal. Les difficultés qu'éprouva l'industrie textile ayant eu pour cause principale le fait du manque de l'entente au sujet du volume de la production et des conditions de vente, on a entrepris la cartellisation de cette branche de production. L'action menée dans ce sens a eu jusqu'ici pour résultat la création, à Lodz, à la fin de l'année 1928, d'un Syndicat de Filatures de Coton, d'une Convention des Producteurs d'Etoffes de Laine et de Peignés et d'une Section des Producteurs de Tissus pour Dames.

Plus favorable a été la situation des fabriques textiles à Bielsko. Ces établissements, en dépit des conditions d'exportation qui ont empiré par rapport à l'année précédente, ont enregistré une amélioration de l'état d'occupation. Cependant, dans ce district également, l'industrie était obligée d'accorder aux acheteurs des délais de paiement de plus en plus longs, afin de s'assurer des débouchés suffisants. Par suite, les industriels de Bielsko, aussi bien que ceux de Lodz, ont fait dernièrement des efforts en vue de s'organiser pour régler le volume de la production et les conditions d'écoulement. La situation de l'industrie textile à Białystok s'est améliorée en 1928, principalement par suite d'une reprise des exportations vers l'Extrême Orient. Cette industrie a accusé une plus grande animation, surtout pendant la saison de la production d'hiver.

L'industrie du métal et de construction mécanique a travaillé dans des conditions favorables pendant la première moitié de l'exercice 1928 avec une production supérieure de 30% à celle de l'année précédente. Cette situation favorable ne s'est cependant pas maintenue dans toutes les branches de cette industrie. En effet, la situation financière de l'agriculture, qui a empiré dès le milieu de l'année 1928, eut une repercussion particulièrement défavorable sur l'industrie des machines et outils agricoles qui fut obligée de vendre la marchandise presque exclusivement à crédit contre traites, avec de longues échéances de paiement. Par suite, les fonds de roulement des entreprises de cette branche ne tardèrent à s'épuiser, ce qui détermina, à la fin de l'année, un ralentissement du rythme de la production.

Les espoirs que l'industrie du métal attachait à la reprise du mouvement du bâtiment furent, eux aussi, déjoués par la réalité. En conséquence les difficultés d'écoulement ont pu être observées dans les fabriques travaillant pour les besoins de la construction. Par contre l'industrie électrotechnique et celle des moteurs électriques, qui a augmenté la production presque de moitié par rapport à 1927, continua à accuser un développement avantageux. Dans la section des machines pour les besoins de l'industrie (machines textiles et machines-outils) ainsi que dans celle des installations pour les sucreries et les moulins, les fabriques du pays souffraient de la forte concurrence de la part des produits étrangers dont l'importation en Pologne en quantité importante a été favorisée par les crédits accordés aux fournisseurs par les banques étrangères.

L'occupation de l'industrie du bois s'est maintenue, d'une façon générale, au même niveau élevé qu'en 1927. Le seul changement significatif est à enregistrer en ce qui concerne la direction d'écoulement des articles en bois; tandis qu'en 1927 la plus grande part de la production indigène était expédiée sur les marchés étrangers, cet état de choses s'est trouvé modifié au cours de l'année écoulée. Par suite de la réduction de la demande du bois de la part des principaux

marchés d'exportation, réduction due au flechissement du mouvement du bâtiment en Europe, les prix du bois étranger ont connu une baisse. En conséquence l'exportation du bois brut en Allemagne, qui est l'acheteur de la moitié de notre bois expédié à l'étranger, a été sensiblement réduite. Par contre l'exportation du bois scié polonais en Allemagne progressa par suite de la conclusion, avec le Reich, de l'accord provisoire sur le commerce du bois. Une diminution appréciable a été également constatée dans l'exportation du bois polonais en Angleterre d'où il a été éliminé par la marchandise livrée à meilleur compte par la Suède, la Finlande et la Russie. Le bilan général de l'exportation du bois polonais comparativement à 1927 s'exprime par une diminution du contingent exporté d'environ 20%. Quant à la valeur du bois exporté la différence au détriment de 1928 n'est que de 5% ce qui s'explique par le fait qu'il a été exporté une plus grande quantité de bois ouvré et par l'obtention d'une moyenne des prix plus favorable.

Parmi les branches particulières de l'industrie du bois il y a lieu d'attirer l'attention sur celles du bois contreplaqué et des placages qui se sont développées très avantageusement en comparaison de 1927, en permettant de réaliser une avance des exportations de plus de 50%. L'industrie des parquets et des meubles, surtout des meubles en bois courbé, industrie ayant un caractère prononcé d'exportation, a poursuivi également son développement.

La répartition, qui s'est nettement précisée ces dernières années, des débouchés de l'industrie sucrière polonaise bénéficiant, dans l'ancienne Pologne du Congrès, de contingents de crédit permanents de notre banque, s'est maintenue en 1928. En effet, pendant la campagne de 1927/28, il a été vendu en Pologne 347 mille tonnes de sucre, contre 309 mille tonnes pendant la campagne de 1926/27 ce qui représente un accroissement de 12%. Cette progression assez sérieuse et constante de l'écoulement du sucre à l'intérieur du pays constitue, sans nul doute, un fait favorable, car il permet de décharger notre industrie sucrière de l'exportation. Ceci est d'autant plus important qu'après les conditions favorables pour la vente du sucre sur les marchés mondiaux en 1927, on a constaté, dès le printemps de l'année écoulée, une forte baisse des prix du sucre sur les marchés internationaux.

Par suite de la bonne récolte de pommes de terre en 1927 l'industrie de transformation des pommes de terre a atteint, pendant la campagne de 1927/28, une production record de 40 mille de tonnes de fécule de pommes de terre. L'écoulement de la fécule à l'intérieur du pays a continué à augmenter: l'exportation a été satisfaisante. Les conditions pour l'exportation ayant empiré dans une forte mesure la campagne de 1928/29 a été sensiblement moins bonne que la précédente.

L'industrie de la distillerie, qui travaille pour les besoins du monopole d'Etat des alcools et dont la production n'a cessé de baisser depuis trois ans, a accusé un accroissement notable de la production de 57.8 millions de litres d'alcool 100° pendant la campagne de 1926/27 à 66.2 millions de litres pendant la campagne de 1927/28, soit une augmentation de 14% qui s'explique par la mise en exploitation d'un plus grand nombre de distilleries.

La hausse, qui s'est poursuivie, des prix des cuirs bruts sur les marchés étrangers et de ceux des cuirs apprêtés eut une repercussion défavorable sur l'écoulement des produits de nos tanneries qui tenaient tête non sans peine à la concurrence des industries similaires de la Tchécoslovaquie et de l'Autriche. En conséquence la situation financière de l'industrie polonaise de la tannerie a été fort difficile, ce dont témoigne le mieux le fait qu'elle était obligée de transformer, pour une large part, la matière première d'origine étrangère fournie à crédit à des conditions avantageuses, alors que l'exportation des cuirs bruts de Pologne a accusé un sérieux accroissement.

Parmi les différentes branches de l'industrie chimique polonaise, qui se développe favorablement, il convient de ranger au premier plan l'industrie des engrais artificiels. Par suite d'une augmentation appréciable de la demande de la part de l'agriculture la production et l'écoulement des engrais artificiels de production nationale a atteint en 1928 des chiffres record. Particulièrement forte a été la demande des engrais azotés qui a dépassé sensiblement la capacité de transformation de la Fabrique d'Etat des Composés d'Azote de Chorzów et a conduit le gouvernement à entreprendre la construction d'une nouvelle fabrique des produits azotiques à Tarnów. Le développement de l'industrie des superphosphates a été également avantageux, cette industrie ayant vendu une quantité de marchandise supérieure d'environ 20% a celle de 1927. Un progrès a pu être constaté également dans les autres branches de l'industrie chimique, dans la fabrication de l'acide sulfurique, du soude, des explosifs, du carbure de calcium, des dérivés du charbon, des colorants, des graisses, des produits d'os, des fibres artificielles, du caoutchouc, des produits pharmaceutiques etc.

Le mouvement du bâtiment, principalement grâce aux investissements et à la construction entreprise par les organes de l'Etat et les administrations autonomes, accusait une forte animation, surtout pendant la première partie de la saison du bâtiment de l'année écoulée. Des investissements de plus grande envergure des autorités communales ont pu être réalisés en premier lieu à l'aide d'emprunts contractés à l'étranger (Varsovie, Poznań, voïevodie de Silésie) ainsi que des crédits d'investissement de la Banque de l'Economie Nationale. Les villes de Poznań (en rapport avec l'Exposition Générale Polonaise), de Varsovie et de Lodz ont fait preuve de la plus grande initiative dans le domaine du bâtiment. Les investissements, aussi bien pour le compte de l'Etat que ceux des administrations autonomes, comprenaient, outre les immeubles administratifs et les investissements d'utilité publique, également la construction d'habitations pour employés et ouvriers. Par contre, la construction d'immeubles pour le compte des personnes privées n'a pas pris l'année dernière de proportions quelque peu importantes et même, pendant la deuxième moitié de la saison du bâtiment, la situation ayant empiré sur le marché monétaire, elle s'est trouvée dépendre entièrement des crédits accordés sur les fonds de l'Etat par la Banque de l'Economie Nationale. La grande demande de ces crédits, à défaut de capitaux privés pour la construction d'immeubles d'habitation, s'est manifestée par le montant élevé des prêts de construction consentis par les Comités d'Extension qui, saisis d'un grand nombre de demandes de crédits, en ont reconnu jusqu'à la fin de l'année écoulée pour 260 millions de zloty, somme supérieure aux fonds de l'Etat assignés à cet effet.

Pendant l'exercice 1928 la situation du commerce était peu favorable. Malgré l'animation constatée dans de nombreuses branches de la production, le commerce n'a pas connu d'amélioration en 1928. Les affaires ont augmenté il est vrai dans une proportion assez forte, en raison surtout d'une reprise qui s'est manifestée pendant les premiers six mois de l'année; cependant la deuxième moitié de l'année a été marquée par une stagnation, en premier lieu dans les branches textile, de la bonneterie, de la confection et des cuirs. D'autre part, par suite d'une évolution défavorable des prix, les ressources financières du commerce ont faibli. Cette situation difficile a fait empirer la solvabilité, ce qui s'est traduit par un accroissement du nombre des traites protestées, surtout dans les derniers mois de l'année 1928.

Le mouvement du port de Gdynia, tant à l'exportation qu'à l'importation, a atteint des chiffres record. En 1928 il est entré à Gdynia 1108 navires d'un tonnage net de 985 mille tonnes, et il en sorti 1.093 navires d'un tonnage de 974 mille tonnes, alors qu'en 1927 les chiffres respectifs étaient de 530 navires avec 423 mille tonnes à l'entrée et 519 navires avec 416 mille tonnes à la sortie. Ces chiffres permettent donc de constater un

accroissement de 100 pour cent. On a importé au total, par le port de Gdynia, 190 mille tonnes de marchandises diverses, principalement de ferraille, de fer, d'engrais artificiels, de riz et de cargaisons mixtes, on a exporté un chargement total de 1.767 mille tonnes composé en majeure partie de houille. Les chiffres correspondants pour 1927 sont de 7 mille tonnes et de 889 mille tonnes. Vu les travaux d'extension du port, qui avancent normalement, on peut compter sur un développement ultérieur du mouvement des marchandises à Gdynia.

Ce qui atteste l'essor favorable et continu de l'économie polonaise en 1928, c'est l'amélioration notable sur le marché du travail marquée tant par une forte augmentation du nombre des ouvriers occupés que par l'accroissement des salaires. Le nombre des chômeurs enregistrés a atteint son niveau maximum, au cours de l'exercice 1928, à la fin du mois de janvier, avec 182 mille personnes; cependant, déjà à partir du mois de février, le chômage commence à décroître et ne cesse de diminuer pour descendre, fin octobre, au niveau de 78 mille, le plus bas qui ait été enregistré jusqu'à ce jour. Comme habituellement à la fin de l'année, c'est-à-dire au début de la saison d'hiver, le nombre des sans travail est passé à environ 130 mille personnes, chiffre qui est cependant inférieur de 35 mille à celui du mois de décembre de l'année précédente. Déjà à partir du mois de janvier, en même temps qu'une baisse du chômage, on constate l'amélioration de l'état d'occupation dans les mines, la sidérurgie et l'industrie de transformation. Le nombre des ouvriers occupés dans les établissements est passé d'environ 707 mille à la fin de 1927 à 792 mille fin 1928. En même temps que l'occupation on a vu progresser le rendement du travail des ouvriers dans diverses branches de la production. Notamment dans les mines de charbon le rendement a augmenté de nouveau de plusieurs %, en dépassant de dix et quelques % le rendement d'avant guerre de 1913. Les salaires dans presque toutes les branches de la production ont été sensiblement majorés, de telle sorte que le niveau moyen des salaires à la fin de 1928 était supérieur de plus de 10% à celui de la fin de 1927.

Bibl. Jag.

II.

L'ACTIVITE DE LA BANQUE DE L'ECONOMIE NATIONALE.

L'année 1928 a été, pour la Banque de l'Economie Nationale, son premier exercice au cours duquel l'activité de cette institution s'est développée selon les directives d'un programme répondant aux buts que fixent ses statuts et à son caractère d'institution de crédit de l'Etat. C'est dans ce fait que consiste la différence principale comparativement à l'exercice 1927 qui a constitué, pour la Banque, une transition des opérations financières résultant de la liquidation de la crise économique aiguë de 1924 et 1925 à l'exercice des opérations qui lui sont dévolues. La stabilisation des conditions économiques en Pologne en 1928 lui a facilité, en effet, dans une grande mesure, la concentration de ses efforts sur les branches de la vie économique qui lui étaient assignées par son programme ou qui rentraient dans le champ de son activité en tant qu'institution de crédit de l'Etat et organe de la politique économique du gouvernement. On peut donc dire qu'au cours de l'exercice écoulé la Banque de l'Economie Nationale a raffermi son rôle de dispensateur principal de crédit à long terme par émission pour notre vie économique et de centre finançant les besoins collectifs de la nation et que, de ce fait, elle a joué un rôle nettement défini dans le système économique de notre pays.

Etant donné le vaste champ des intérêts financiers de la Banque de l'Economie Nationale, la Direction de cette institution s'est efforcée d'établir et de maintenir le contact le plus étroit avec les administrations autonomes et les milieux économiques autant pour se rendre compte des besoins réels de la vie économique que pour familiariser ces milieux avec l'activité et les buts de la Banque. Ce but a été poursuivi par les conférences du Dr. Romain Górecki, Président de la Banque, prononcées dans les centres principaux de la vie économique: conférences sur la Banque de l'Economie Nationale à Lwów à Dantzig et à Poznań, dans cette dernière ville en présence du Président de la République; par sa participation, en compagnie de la Direction, au congrès régional de Lublin; par le contact établi par le Président de la Banque avec les milieux économiques au cours de la visite aux succursales. Grâce au rapprochement avec les milieux directement intéressés aux crédits de notre Institution, la Banque a réussi à accumuler une quantité importante de données précises qui lui permettront de développer et d'améliorer son activité.

Le progrès considérable des opérations de la Banque de l'Economie Nationale en 1928 est attesté par l'accroissement important du total de son bilan qui est passé de 1.425 millions de zloty fin 1927 à 1.715 millions de zloty fin 1928. La nécessité de maintenir un rapport raisonnable entre le total du bilan et le capital de la Banque ainsi que la forte demande de crédit de la part de la vie économique ont déterminé le besoin d'augmenter le capital de la Banque. En

conséquence ce capital a été augmenté, en décembre dernier, de 30 millions de zloty et porté à 150 millions de zloty par suite de quoi les fonds propres de la Banque ont atteint, fin 1928, 195 millions de zloty. Ces fonds appartiennent en entier au gouvernement. Etant donné cependant que les Statuts prévoient également la participation au capital de la Banque de l'Economie Nationale des administrations autonomes et que l'activité de la Banque se concentre de plus en plus sur le financement des unions communales, on a jugé utile d'admettre les administrations autonomes à participer au capital de notre institution. Ce désir a trouvé son expression dans la décision du Comité Economique du Conseil des Ministres du 28 octobre 1928. Cette question est actuellement en voie de réalisation.

I. EMISSIONS ET CREDITS PAR EMISSION.

(EN OBLIGATIONS COMMUNALES, BANCAIRES ET DU BATIMENT ET EN LETTRES DE GAGE).

Au cours de l'exercice 1928, malgré les conditions de marché peu favorable, au placement des valeurs à intérêt fixe, la Banque de l'Economie Nationale a fait de nouveaux progrès dans le domaine du crédit amortissable à long terme. Tandis qu'à la fin de 1927, sur un montant global des prêts de 1.027 millions de zloty consentis par la Banque 391 millions, soit 38%, revenaient aux prêts en obligations et en lettres de gage, à la fin de 1928, sur un total de crédits de 1.331 millions de zloty, 583 millions, soit plus de 44%, revenaient aux prêts par émission. Il en ressort que l'accroissement des crédits à long terme par émission en 1928 a été plus considérable que celui des autres catégories de crédits de la Banque. Ainsi, l'effort dans le domaine financier de la Banque de l'Economie Nationale s'est orienté en premier lieu dans le sens du développement du crédit amortissable à long terme. De ce fait son activité acquiert de plus en plus le caractère nettement accusé d'institution de crédit par émission, conformément à ses Statuts et aux directives du programme adopté en 1927.

Les progrès de la Banque dans le domaine du crédit à long terme amortissable sont illustrés par les chiffres suivants: en 1928 la Banque a payé au total pour 201,8 millions de zloty de prêts en lettres de gage et en obligations, tandis que, fin 1927, le montant correspondant était de 194,5 millions de zloty.

Les émissions de la Banque de l'Economie Nationale en circulation, comme on le voit par le tableau p. 21, sont passées de 357,6 millions de zloty au 31 décembre 1927 à 551,2 millions de zloty (conjointement avec les lettres de gage et les obligations réévaluées de l'ancienne Banque Provinciale Polonaise ce montant est de 583,8 millions de zloty) ce qui représente, pour le dernier exercice, un accroissement de 54%. Au cours de l'exercice 1928 la Banque a continué à émettre des titres du même type qu'en 1927, à savoir des lettres de gage 7 et 8% en zloty or, des obligations communales 7% en zloty or et des obligations bancaires 7½% en zloty or. En outre, à partir du milieu de 1928, la Banque a procédé à l'émission des obligations communales 7% en dollars destinées, à l'origine, à être placées sur les marchés étrangers et vers la fin de 1928 elle a émis le premier lot d'obligations 8% du bâtiment en zloty or.

Au cours de 1928 la Banque a vendu de lettres de gage pour la somme considérable de 245,9 millions de zloty. Ces émissions ont été placées presque en entier sur le marché national.

Les émissions de la Banque ont été achetées en premier lieu, de même qu'au cours des années précédentes, par les établissements de crédit et d'assurances, tels que la Caisse Postale d'Épargne, la Banque de Pologne, l'Établissement Général d'Assurances Mutuelles et enfin par le Trésor de l'État qui a acquis un lot plus important de lettres de gage et d'obligations communales. La demande des obligations à long terme de la Banque de la part des petits épargnants qui, avant la guerre, constituaient la catégorie principale d'acheteurs de titres de ce genre, est restée très faible. De même les marchés étrangers ne témoignaient que de peu intérêt aux valeurs polonaises, d'autant plus que, vers le milieu de 1928, la situation sur le marché monétaire le plus important, celui de New-York, a sensiblement empiré. En résultat le montant des obligations à long terme de la Banque placées à l'étranger a été très peu important atteignant à peine 17,4 millions de zloty.

La faible capacité d'absorption des titres à intérêt fixe du marché intérieur et la pression assez forte exercée simultanément sur ce marché par les institutions de crédit à long terme, ont empêché la Banque d'améliorer, dans une mesure appréciable, les cours de ses titres aux bourses polonaises. En effet, les cours des lettres de gage 8% et des obligations communales 8%, après avoir passé le 11 février 1928 de 93% à 94% de leur valeur nominale, se sont maintenus depuis au même niveau jusqu'à la fin de l'année.

Les lettres de gage 7% et les obligations communales 7% introduites à la bourse, par suite des obstacles d'ordre technique, seulement à la fin de l'exercice écoulé, ont été cotées au cours de 83% ce qui correspond, après réévaluation, au cours des titres 8%. Par contre, à cause de l'intérêt témoigné par la bourse de Vienne, une animation assez importante s'est produite dans les transactions en lettres de gage et obligations 4 et 4½% converties de l'ancienne Banque Provinciale Polonaise, cotées aux bourses de Lwów et de Kraków (le cours des titres 4% a atteint 54—54½% de leur valeur nominale et celui des titres 4½% — 57—62½% de leur valeur nominale).

Les résultats de l'activité de la Banque dans le domaine du crédit à long terme amortissable en 1928 sont fort caractéristiques. Comme on le voit en effet le montant des prêts aux administrations autonomes réalisés en 1928 a atteint 72% du montant global des prêts, tandis qu'en 1927 la participation des administrations autonomes au total des crédits n'a été que de 21%. Étant donné, d'autre part, que le montant des prêts hypothécaires sur les immeubles fonciers et municipaux a été en 1928 inférieur à celui de 1927, la participation de ces prêts au total des crédits à long terme par émission est tombée à 15% contre 24% pour l'exercice précédent. Ces chiffres indiquent que le centre de gravité de l'activité de la Banque a été reporté en 1928 sur l'alimentation en crédit à long terme en premier lieu des administrations autonomes de tout genre. Par contre, au cours de l'exercice 1928, la Banque s'est occupée dans une moindre mesure du crédit hypothécaire sur les immeubles fonciers et municipaux en se réservant pour le moment de plus vastes possibilités d'action dans les domaines du crédit hypothécaire d'investissement pour l'industrie et du crédit pour la conversion des prêts pour le bâtiment. Ainsi se sont manifestés en 1928 les premiers résultats favorables de la politique conséquent de la Banque, adoptée à partir de la deuxième moitié de 1927, aux termes de laquelle la Banque, en tant qu'institution de l'État, doit tenir compte en premier lieu, dans le domaine du crédit à long terme, des besoins des institutions de droit public en rétrécissant dans une certaine mesure la sphère du crédit hypothécaire foncier et municipal rentrant en même temps dans le champ d'activité des institutions privées.

SITUATION DES EMISSIONS DES LETTRES DES GAGE ET DES OBLIGATIONS *)

	Lettres de gage		Obligations communales				Obligations bancaires		Obligations de bâtiment		Total
	8% I émis. en zl. ancienne parité	7% II émis. en zl. parité actuelle	8% I émis. en zl. ancienne parité	7% II émis. en zl. parité actuelle	8% en dol.	7% en dol.	7 1/2% en zl. parité actuelle	8% en zl. parité actuelle			
31 décembre 1926	12,870.158	—	46,980.940	—	108,403.154	—	—	—	—	168,254.252	
" " 1927	58,857.712	798.000	83,765.376	106,294.800	105,363.480	—	2,565.000	—	—	357,644.368	
31 janvier 1928	59,250.216	1,969.200	83,765.376	111,533.800	104,284.886	—	2,565.000	—	—	363,368.478	
29 février "	59,933.916	3,201.800	82,711.188	123,708.800	104,284.886	—	5,987.800	—	—	379,828.390	
31 mars "	60,836.916	5,685.500	82,711.188	129,616.800	104,284.886	—	5,987.800	—	—	389,123.090	
30 avril "	60,836.916	9,397.000	82,711.188	134,420.800	104,026.380	—	7,197.800	—	—	398,590.084	
31 mai "	59,261.482	11,901.300	82,711.188	137,062.000	104,026.380	—	7,362.800	—	—	402,325.150	
30 juin "	59,278.682	13,529.800	82,711.188	143,066.200	104,026.380	6,952.920	7,842.800	—	—	417,407.970	
31 juillet "	59,278.682	17,419.200	82,711.188	148,681.200	102,912.130	25,583.180	12,247.800	—	—	448,833.380	
31 août "	60,499.882	19,996.800	81,613.312	155,784.200	102,912.130	33,739.490	13,612.800	—	—	468,158.614	
30 septembre "	62,512.282	22,121.300	81,613.312	157,213.000	102,912.130	34,764.600	14,067.800	—	—	475,204.424	
31 octobre "	62,818.442	22,843.300	81,613.312	158,948.000	102,635.796	38,419.340	14,067.800	—	—	481,345.990	
30 novembre "	62,818.442	24,378.400	81,613.312	160,504.800	102,635.796	39,399.880	14,101.900	—	—	485,452.530	
31 décembre "	62,230.804	28,795.852	81,613.312	209,284.800	102,635.796	41,895.800	24,531.900	190.800	—	551,179.064	

Situation des émissions des lettres de gage et des obligations 8%, 7 1/2% et 7% de la Banque de l'Economie Nationale au 31 déc. 1928 zl, 551,179,064.—

Situation des émissions des lettres de gage et des obligations 4 1/2% et 4% de l'ancienne Banque Provinciale au 31 déc. 1928 " 32,596,323.44

Situation totale des émissions au 31 décembre 1928 zl. 583,775.387.44

*) Les lettres de gage 8% et les obligations communales 8% de la I émission ont été réévaluées selon la parité: 1 zl. ancien = 1.72 zl. actuel.
Les obligations communales en dollars ont été réévaluées selon la parité: 1 dollar = 8,914 zl. actuels.

La répartition des crédits en lettres de gage et en obligations payés par la Banque de l'Economie Nationale jusqu'au 31 décembre 1928 est illustrée par le tableau suivant:

	Nombre des prêts	Montant en zloty	% du total
Districts	159	45,954.690	8.1
Villes	218	243,456.486	42.8
Communes rurales	22	888.640	0.1
Autres administrations autonomes	15	13,660.400	2.4
Propriétés foncières	348	50,562.400	8.9
Immeubles municipaux	559	40,964.706	7.2
Conversion des prêts de bâtiment	59	2,887.800	0.5
Industrie	15	24,677.800	4.3
Trésor	2	146,200.000	25.7
Total	1,397	569,252.922	100.0

1. PRETS EN OBLIGATIONS COMMUNALES.

Au cours de l'exercice 1928 la Banque de l'Economie Nationale a versé aux administrations autonomes pour 145,7 millions de zloty de prêts en obligations communales soit une somme presque égale au montant des prêts analogues réalisés antérieurement au cours des 3 années et $\frac{1}{2}$ de fonctionnement de notre institution (158,2 millions). En répartissant cette somme record la Banque s'est efforcée de tenir compte, dans une mesure aussi équitable que possible, des besoins des provinces particulières du pays. En conséquence, tandis que, jusqu'à la fin de 1927, 88% des prêts aux administrations autonomes revenaient aux voïevodies du centre et 12% seulement au reste du pays, en 1928 la participation des voïevodies du centre au montant des prêts réalisés au cours de cette année tombe à 59% et celle des autres parties du pays s'élève à 41%.

Conformément aux principes directeurs de son programme la Banque a accordé des prêts aux administrations autonomes en premier lieu pour les investissements garantissant un revenu suffisant pour le service de l'interêt et de l'amortissement. En outre, pour des raisons d'interêt général, la Banque a accordé également des crédits pour la construction de routes battues.

Sur 145,7 millions de zloty de prêts réalisés en 1928 il revient aux crédits d'investissement environ 100 millions de zloty. Sur cette somme il a été destiné 40% pour l'électrification, 22% pour la construction de routes, 16% pour la construction d'abattoirs, de halles de marché et d'établissements de bains, 4,2% pour les améliorations entreprises par les associations pour l'aménagement des eaux et 17,8% pour divers autres investissements des administrations autonomes, notamment pour la construction de briqueteries, de fabriques de moulages en béton, d'écoles, d'hôpitaux etc. Les besoins de crédit déclarés au cours de l'exercice écoulé se chiffraient par plus de 200 millions de zloty de telle sorte que les prêts réalisés n'ont couvert qu'en moitié ces besoins. Néanmoins les crédits importants accordés par la Banque pour les investissements des administrations autonomes ont eu une grande importance pour la vie économique du pays. En effet l'intensification de l'activité des administrations autonomes dans le domaine des investissements, grâce à l'assistance financière importante de la Banque, a eu pour résultat un accroissement considérable de l'emploi de la main d'oeuvre dans les travaux publics et dans l'industrie

ce qui a contribué à la baisse du nombre de chômeurs en 1928 jusqu'à un niveau inconnu au cours des années précédentes.

Parmi les crédits d'investissement s'élevant, comme il a été dit ci-dessus, à 100 millions de zloty environ, il faut relever le groupe des prêts en obligations 7% en dollars dont le montant a atteint 4,7 millions de dollars de valeur nominale (= 41,9 millions de zloty). Ces prêts sont liés aux efforts faits par la Banque en vue du placement, sur le marché américain, d'un portefeuille plus important d'obligations communales qui devaient être émises sur la base des prêts consentis aux administrations communales. Etant donné que les pourparlers avec le groupe financier américain n'ont abouti à aucun résultat la Banque est venue en aide à celles des administrations autonomes qui devaient recevoir des prêts en connexion avec la transaction envisagée et, voulant satisfaire leurs besoins de crédit ne fût-ce que dans la mesure du strict nécessaire, elle leur a reconnu des prêts pour un montant global de 5,2 millions de dollars dont il a été versé au cours de l'exercice 1928 4,7 millions de dollars.

En dehors des crédits consentis directement pour les investissements le montant global des prêts réalisés en 1928 s'élevant à 145,7 millions de zloty contient des crédits spéciaux de 46,2 millions de zloty accordés aux villes de Lublin, de Czeszochowa, de Radom et de Piotrków qui, avec l'aide des crédits de la maison „Ulen et C-ie”, ont engagé des investissements très importants et ont éprouvé, par la suite, des difficultés financières. Ces crédits spéciaux de la Banque avaient pour but de permettre à ces villes de régler les engagements arriérés et de maintenir l'équilibre de leurs budgets jusqu'au moment où les investissements en voie de réalisation atteindront leur pleine rentabilité.

a) Prêts aux administrations autonomes de district.

Le développement des prêts aux administrations autonomes de district est illustré par le tableau suivant:

	Nombre	Montant en zloty
Prêts reconnus jusqu'au 31 décembre 1927	83	24,381.000
„ „ en 1928	101	27,612.042
„ „ jusqu'au 31 décembre 1928	184	51,993.042
dont:		
annulés	7	2,910.352
réalisés	159	45,954.690
reste à réaliser en 1929	18	3,128.000

Répartition des prêts en obligations communales réalisés par les administrations autonomes de district:

Voievodies	Jusqu'au 31 décembre 1928									Jusqu'au 31.XII. 1927		
	Total			en obl. commun. 8% I em.		en obl. commun. 7% II em.		en obl. commun. 7% en dol.		nombre	montant	%
	nombre	montant	%	nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant			
du Centre . . .	101	32,048.670	69.8	36	13,090.920	39	10,266.600	26	8,691.150	42	14,300.520	87.4
de l'Est . . .	30	7,543.770	16.4	5	1,032.000	7	1,118.800	18	5,392.970	6	1,100.800	6.8
de l'Ouest . . .	9	2,534.560	5.5	1	430.000	7	1,748.000	1	356.560	1	430.000	2.6
du Sud . . .	19	3,827.690	8.3	5	526.320	7	1,474.000	7	1,827.370	5	526.320	3.2
Total . . .	159	45,954.690	100.0	47	15,079.240	60	14,607.400	52	16,268.050	54	16,357.640	100.0

Comme on le voit par ces chiffres le montant des prêts payés aux administrations autonomes de district au cours de 1928 a été deux fois environ plus élevé que celui des prêts analogues consentis au cours de la période entière de l'existence antérieure de la Banque. La répartition de ces crédits parmi les provinces particulières du pays accuse en 1928 les mêmes changements caractéristiques que celle des crédits à long terme pour les administrations autonomes à savoir un accroissement beaucoup plus rapide des crédits pour les voïevodies de l'est, de l'ouest et du sud que pour celles du centre.

La Banque accordait des crédits aux administrations autonomes de district en premier lieu pour la construction de routes battues et ensuite de fabriques de moulages en béton, de briqueteries et dans une très faible mesure, pour la construction de bâtiments scolaires (principalement dans les voïevodies de l'est).

b) Les prêts aux administrations municipales.

Les prêts municipaux consentis par la Banque sont illustrés par le tableau suivant:

	Nombre	Montant en zloty
Prêts reconnus jusqu'au 31 décembre 1927	157	183,568.576
" " en 1928	109	100,086.290
" " jusqu'au 31 décembre 1928 total	266	283,654.866
dont:		
annulés	18	4.331.950
réalisés	218	243,456.486
reste à réaliser en 1929	30	35,866.430

Répartition des prêts en obligations communales réalisés par les administrations autonomes municipales:

Voïevodies	Jusqu'au 31 décembre 1928											Jusqu'au 31.XII.1927		
	Total			en obl. com. 8% I em.		en obl. com. 7% II em.		en obl. com. 8% en dol.		en obl. com. 7% en dol.		nombre	montant	%
	nombre	montant	%	nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant			
e n z l o t y														
du Centre	116	192,548.126	79.1	42	14,878.000	56	60,370.800	9	110,034.416	9	7,264.910	57	125,127.416	89.2
de l'Est	24	7,108.760	2.9	8	2,528.400	15	3,332.400	—	—	1	1,247.960	11	3,242.200	2.3
de l'Ouest	40	22,635.350	9.3	9	9,786.800	27	9,505.800	1	1,069.680	3	2,273.070	10	10,856.480	7.8
du Sud	38	21,164.250	8.7	6	1,035.440	23	14,201.000	—	—	9	5,927.810	6	1,035.440	0.7
Total	218	243,456.486	100.0	65	28,228.640	121	87,410.000	10	111,104.096	22	16,713.750	84	140,261.536	100.0

Il en ressort que les prêts municipaux ont constitué, en 1928, le domaine principal de l'activité de la Banque en ce qui concerne le crédit à long terme par émission, en atteignant 51% du montant global des crédits amortissables payés au cours de l'exercice 1928.

Si nous comparons le montant des prêts payés en 1928 par la Banque aux municipalités à celui, de 29,1 millions de zloty, des crédits analogues réalisés jusqu'à la fin de 1927, à l'ex-

ception des crédits Ulen qui présentent un caractère spécial, nous verrons qu'au cours de l'exercice 1928 la Banque a augmenté ses crédits pour les villes de 3 fois et $\frac{1}{2}$. Même si l'on déduit du montant de ces crédits celui des crédits dits d'assainissement (pour les villes de Lublin, de Czeszochowa, de Radom et de Piotrków, soit au total 46,2 millions de zloty) comme n'étant pas destinés directement aux investissements, il reste encore 57,0 millions de zloty c. à d. presque le double du montant des crédits consentis au cours des exercices précédents.

En ce qui concerne la répartition territoriale des crédits on peut observer également l'accroissement en 1928 de la participation des voïevodies du sud et de l'ouest et la diminution de la participation de celles du centre. Le très faible pourcentage des crédits pour les voïevodies de l'Est s'explique par le faible développement de l'économie municipale sur ces territoires ainsi que par la capacité de crédit insuffisante de leurs administrations autonomes.

Parmi les crédits d'investissement consentis aux administrations autonomes municipales il convient de noter une série de crédits qui présentent une grande importance économique.

La ville de Włocławek a reçu un crédit de 4,9 millions de zloty (dont il lui a été versé, au cours de l'exercice écoulé, 1,4 millions de zloty) pour la construction de la Centrale électrique de district devant alimenter en courant électrique également les districts limitrophes.

La ville de Bydgoszcz a obtenu un prêt de 5,2 millions de zloty pour l'installation d'une nouvelle centrale électrique dont la construction sera terminée dans l'avenir le plus proche. En outre il a été reconnu à cette ville un crédit de \$ 300.000 pour le rachat de l'ancienne centrale électrique. Cette somme lui sera versée au début de 1929.

La ville de Gdynia a reçu en 1928 des crédits de 3,7 millions de zloty. Ces prêts sont destinés à l'extension de la ville nécessitée par son développement en tant que port commercial.

La ville de Lodz a réalisé un prêt de 3,5 millions de zloty pour la construction des égouts et pour le rachat de la centrale électrique.

La ville de Lwów a obtenu un prêt de 7,7 millions de zloty pour les nouveaux investissements dans sa centrale électrique et l'usine à gaz, pour l'extension du réseau des conduites d'eau et des égouts ainsi que pour la construction de maisons pour les sans-logis.

La ville de Poznań a reçu un crédit de 2 millions de zloty pour la construction d'un bâtiment à l'usage de l'Exposition Générale Polonaise sous condition qu'après cette exposition ce bâtiment sera destiné à abriter une école.

La ville de Stanisławów réalise un prêt de 2,2 millions de zloty qui lui a été reconnu pour la construction de la centrale électrique et de l'abattoir ainsi que pour le remboursement des engagements à court terme.

La ville de Kalisz utilise le prêt de 1,9 millions de zloty, qui lui a été consenti pour les travaux de régularisation de la ville, pour la construction de l'abattoir et de l'établissement frigorifique et pour l'extension de la centrale électrique.

La ville de Lublin a construit une centrale électrique à l'aide d'un prêt de 2,2 millions de zloty qui lui a été reconnu par la Banque.

c) Prêts aux administrations des communes rurales.

Le tableau ci-dessous des prêts réalisés par les administrations autonomes des communes rurales occupe, dans le présent compte-rendu, pour la première fois une place à part. Dans les

compte-rendus précédents ces prêts étaient compris dans le montant de crédits accordés aux villes, vu leur montant relativement peu important.

	Nombre	Montant en zloty
Prêts reconnus jusqu'au 31.XII. 1927	16	509.340
„ „ en 1928	30	1,076.800
„ „ jusqu'au 31.XII. 1928	46	1,586.140
dont: annulés	7	125.300
réalisés	22	888.640
reste à réaliser en 1929	17	572.200

Répartition des prêts en obligations communales réalisés par les administrations des communes rurales:

Voïevodies	Jusqu'au 31.XII. 1928						Jusqu'au 31.XII. 1927			
	Total			en oblig. com. 8% l'em.		en oblig. com. 7% l'em.		nombre	montant	%
	nombre	montant	%	nombre	montant	nombre	montant			
e n z l o t y										
du Centre	8	410.040	46.1	4	132.440	4	277.600	5	270.040	66.3
de l'Est	3	133.000	15.0	—	—	3	133.000	—	—	—
de l'Ouest	3	117.200	13.2	1	17.200	2	100.000	1	17.200	4.2
du Sud	8	228.400	25.7	3	120.400	5	108.000	3	120.400	29.5
Total	22	888.640	100.0	8	270.040	14	618.600	9	407.640	100.0

Comme il ressort du tableau ci-dessus ces prêts n'ont pas atteint non plus en 1928 un montant plus important, ils se sont élevés néanmoins à 120% des crédits analogues consentis au cours des exercices précédents.

Les prêts aux communes rurales étaient consentis principalement pour la construction de routes communales. En dehors des prêts réalisés, figurant au tableau ci-dessus, la Banque a consenti une série de crédits aux communes rurales des voïevodies de l'est (voïevodie de Nowogródek) dont quelques-uns ont été réalisés seulement en 1928 et le reste le sera en 1929.

d) Prêts aux associations pour l'aménagement des eaux et aux autres institutions de droit public.

Le tableau ci-dessous présente les prêts consentis aux administrations autonomes indiquées ci-dessus:

	Nombre	Montant en zloty
Prêts reconnus jusqu'au 31.XII. 1927	7	2,261.400
„ „ en 1928	10	11,852.000
„ „ jusqu'au 31.XII. 1928	17	14,113.400
dont:		
annulés	1	375.000
réalisés	15	13,660.400
reste à réaliser en 1929	1	78.000

Répartition des prêts réalisés par les associations pour l'aménagement des eaux et les autres institutions de droit public:

Voievodies	Jusqu'au 31 décembre 1928									Jusqu'au 31.XII. 1927		
	T o t a l			en oblig. com. 8% l em.		en oblig. com. 7% II em.		en oblig. com. 7% en dol.		nom- bre	montant	%
	nom- bre	montant	%	nom- bre	montant	nom- bre	montant	nom- bre	montant			
	e n z l o t y											
du Centre . . .	4	1,850.000	13.5	—	—	4	1,850.000	—	—	1	750.000	61.8
de l'Est . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de l'Ouest . . .	7	11,650.000	85.3	1	344.000	3	2,392.000	3	8,914.000	1	344.000	28.3
du Sud . . .	4	160.400	1.2	2	120.400	2	40.000	—	—	2	120.400	9.9
Total . . .	15	13,660.400	100.0	3	464.400	9	4,282.000	3	8,914.000	4	1,214.400	100.0

Comme il ressort de ce tableau la Banque a consenti en 1928 aux institutions de cette catégorie pour 12,4 millions de zloty de crédits ce qui représente le décuple des crédits de l'exercice précédent.

Parmi les crédits consentis au cours de 1928 aux associations pour l'aménagement des eaux il faut relever les nouveaux prêts à l'association pour l'aménagement des eaux du district de Radom de 500 mille zloty et les crédits à l'Union de Régularisation de la rivière Rawa à Katowice d'un montant de 2,2 millions de zloty.

En dehors des associations pour l'aménagement des eaux ont bénéficié des crédits de la Banque différentes autres institutions de droit public auxquelles la Banque accordait son assistance financière pour la réalisation des travaux présentant une grande importance économique. Dans ce groupe de crédits figurent le prêt de \$ 150 mille pour l'Union d'Electrification des districts de Chełmno — Świecie — Toruń destiné à l'électrification de ces districts ainsi que le crédit de \$ 850 mille accordé à l'Union Communale de Poméranie à Toruń pour la construction de la station hydro-électrique à Zur et pour l'extension du réseau électrique en vue d'alimenter en énergie électrique la ville et le port de Gdynia.

2. PRETS EN LETTRES DE GAGE SUR LES PROPRIETES FONCIERES ET LES IMMEUBLES MUNICIPAUX.

Au cours de l'exercice 1928 la Banque a consenti des prêts en lettres de gage sur les propriétés foncières et les immeubles municipaux pour 31 millions de zloty, contre 47 millions au cours de l'exercice 1927. La baisse de la somme des crédits de cette catégorie est déterminée par la tendance de la Banque, mentionnée déjà ci-dessus, à limiter son activité dans le domaine du crédit hypothécaire à long terme par émission. Etant donné que l'activité des institutions privées de crédit à long terme a fait, en 1928, des progrès relativement importants, la Banque a prêté moins d'attention à l'alimentation de sa clientèle en crédits en lettres de gage, pour être en mesure de développer d'autant plus intensivement son activité en vue de satisfaire les autres besoins de crédit et en premier lieu ceux des administrations autonomes.

Dans ces conditions en accordant des prêts en lettres de gage, la Banque sélectionnait rigoureusement les demandes en donnant la préférence, conformément à la décision de son Conseil d'Administration, aux buts visant l'accroissement de la production, soit se rapportant à la reconstruction ou l'extension. Cette sélection a été plus rigoureuse pour les régions qui bénéficient déjà des crédits des autres institutions (sociétés de crédit foncier). Néanmoins le grand nombre de demandes et d'affaires mûres pour la décision témoigne d'un fort besoin de crédit hypothécaire, qui n'est nullement en rapport avec les fonds dont disposent les institutions polonaises de crédit à long terme.

a) Prêts sur les propriétés foncières.

Conformément à la délimitation de compétences des institutions de crédit de l'Etat, la Banque de l'Economie Nationale accordait des prêts en lettres de gage aux grandes propriétés foncières d'une superficie de plus de 180 ha, tandis que la Banque Agraire de l'Etat fournissait des crédits aux exploitations dont la superficie n'atteignait pas cette norme.

	Nombre	Montant en zloty
Prêts reconnus jusqu'au 31 décembre 1927	458	74,403.700
„ „ en 1928	115	16,561.720
„ „ jusqu'au 31 décembre 1928	573	90,965.420
dont:		
annulés	195	32,672.020
réalisés	348	50,562.400
reste à réaliser en 1929	30	7,731.000

Répartition des prêts en lettres de gage sur hypothèques foncières réalisés:

Voïevodies	Jusqu'au 31 décembre 1928							Jusqu'au 31.XII. 1927		
	Total			en lettres de gage 8% I em.		en lettres de gage 7% II em.		nombre	montant	‰
	nombre	montant	‰	nombre	montant	nombre	montant			
								e	n	z
du Centre	202	27,233.640	53.9	138	17,332.440	64	9,901.200	140	17,385 640	55.2
de l'Est.	58	7,420.360	14.7	36	4,752.360	22	2.668.000	36	4,599.760	14.6
de l'Ouest.	42	9,076.360	17.9	33	6,730.360	9	2,346 000	27	5,466.160	17.4
du Sud	46	6,832.040	13.5	35	4,957.040	11	1,875.000	31	4,033.400	12.8
Total	348	50,562.400	100.0	242	33,772.200	106	16,790.200	234	31,484.960	100.0

La participation des crédits fonciers de notre institution au total des prêts à long terme consentis au cours de l'exercice écoulé a atteint 9,5% contre 13,3% en 1927.

Ces chiffres ne font pas ressortir la tendance de la Banque à alimenter en crédit en premier lieu soit les territoires privés des crédits des autres institutions, soit ceux où l'activité de ces institutions est le plus faiblement développée, surtout sur le territoire des voïevodies de l'est et de l'ouest. Ce fait résulte de la nécessité de remplir les promesses datant de la période où l'activité de la Banque ne s'orientait pas dans la même mesure qu'aujourd'hui selon les besoins territoriaux.

b) Prêts sur les immeubles municipaux.

Les prêts sur les immeubles municipaux s'établissent comme suit:

	Nombre	Montant en zloty
Prêts reconnus jusqu'au 31.XII. 1927	631	63,903.148
„ „ en 1928	325	13,800.724
„ „ jusqu'au 31.XII. 1928	956	77,703.872
dont: annulés	292	29,660.206
réalisés	559	40,964.706
reste à réaliser	105	7,078.960

Répartition des prêts sur hypothèques municipales en lettres de gage réalisés:

Voïevodies	Jusqu'au 31.XII. 1928						Jusqu'au 31.XII. 1927			
	Total			en lettres de gage 8% I em.		en lettres de gage 7% II em.		nombre	montant	%
	nombre	montant	%	nombre	montant	nombre	montant			
								e n z l o t y		
du Centre	185	20,470.160	50.0	129	16,263.460	56	4,206.700	127	14,784.660	51.0
de l'Est	40	3,200.340	7.8	24	2,553.340	16	647.000	23	2,505.180	8.6
de l'Ouest	127	7,378.824	18.0	64	4,982.324	63	2,396.500	62	4,638.000	16.0
du Sud	207	9,915.382	24.2	132	7,639.982	75	2,275.400	127	7,060.342	24.4
Total	559	40,964.706	100.0	349	31,439.106	210	9,525.600	339	28,988.182	100.0

Sur le montant global de prêts à long terme, réalisés au cours de l'exercice écoulé, il revient aux prêts municipaux 5,9% contre 11,1% en 1927.

En comparaison des prêts fonciers réalisés au cours de l'exercice écoulé le montant des crédits sur les immeubles municipaux est relativement faible. La proportion de ces deux groupes de crédits est de 3 : 2 à l'avantage des crédits fonciers. Cette proportion est déterminée également par les promesses anciennes auxquelles il fallait faire honneur en premier lieu et parmi lesquelles la place prépondérante revenait aux promesses de crédits fonciers.

De fait, cependant, la Banque accorde actuellement plus d'attention aux crédits municipaux, d'abord à cause de l'activité moins forte des sociétés de crédit municipal et, d'autre part, par suite de la nécessité d'encourager par les prêts en lettres de gage l'action du bâtiment, soutenue par les crédits gouvernementaux qui ne couvrent pas les besoins dans une mesure suffisante.

3. PRETS DE CONVERSION EN LETTRES DE GAGE ET EN OBLIGATIONS DE BATIMENT.

Les crédits de bâtiment étaient accordés par la Banque de l'Economie Nationale depuis quelques années sous forme de prêts à court terme garantis par traites ou par caution hypothécaire. En mai 1927 a été promulguée l'ordonnance du Président de la République sur l'extension des villes et, en décembre de la même année, l'ordonnance exécutive du Ministre des Finances. Ces deux ordonnances prescrivaient la conversion des crédits de bâtiment en prêts hypothécaires

à long terme par émission. Cependant l'établissement de la forme de ces crédits et l'adaptation des dispositions des nouvelles ordonnances aux règles applicables aux opérations de banque exigeait beaucoup de temps eu égard aux nombreuses questions d'ordre juridique qui se posaient et à la nécessité de l'élaboration d'instructions détaillées qui devaient être approuvées par les autorités compétentes. Après avoir terminé ces travaux préliminaires la Banque de l'Economie Nationale a créé, auprès de son Département de Crédit à long terme, une Section de Conversion spéciale qui, son organisation terminée, a commencé à fonctionner d'une façon normale en mai 1928.

Le montant des crédits de bâtiment devant être soumis à la conversion s'élevait à cette époque à plus de 180 millions de zloty. La conversion de la somme la plus forte dans le délai le plus bref était aussi bien dans l'intérêt des clients, pour lesquels elle signifiait la réduction du taux de l'intérêt, que dans celui du Trésor dont les fonds, engagés dans l'action de crédit pour le bâtiment, redeviendraient liquides par suite de la conversion et pourraient être employés pour de nouveaux crédits de bâtiment. En effet ces crédits sont remboursés sur le produit des prêts hypothécaires de conversion, réglés en lettres de gage 7% (jusqu'à concurrence de 50% de la valeur de l'immeuble) et en obligations 8% de bâtiment (de 50 à 80% de la valeur de l'immeuble), ces titres étant achetés par le Fonds de l'Etat pour l'Extension des Villes. Grâce à cette mesure l'endettement du client, à titre du nouvel emprunt, n'augmente pas, le montant de ce dernier étant égal à celui du crédit remboursé.

Le Fonds de l'Etat pour l'Extension des Villes assure également, au cours de la période entière d'amortissement, le service d'une partie des intérêts, à savoir 3% sur les lettres de gage et 4% sur les obligations du bâtiment. De cette façon le client, bénéficiant de crédits sous forme de ces titres, ne paye que 4% par an ce qui détermine une proportion favorable entre les annuités d'amortissement et le revenu de l'immeuble donné.

L'activité de la Banque dans le domaine de la conversion des prêts de bâtiment est illustrée par le tableau suivant:

	Nombre	Montant en zloty
Prêts reconnus jusqu'au 31 décembre 1928	713	54,115.700
„ réalisés „ „ „ „ „	59	2,887.800
Reste à réaliser en 1929	654	51,227.900

Répartition des prêts de bâtiment en lettres de gage et en obligations de bâtiment convertis:

Voïevodies	Jusqu'au 31 décembre 1928						
	T o t a l			en lettres de gage 7% II em.		en obligations de bât. 8%	
	nombre	montant	%	nombre	montant	nombre	montant
	e n z l o t y			e n z l o t y		e n z l o t y	
du Centre	56	2,700.800	93.5	51	2,530.000	5	170.800
de l'Est	1	112.000	3.9	1	112.000	—	—
de l'Ouest	—	—	—	—	—	—	—
du Sud	2	75.000	2.6	1	55.000	1	20.000
Total	59	2,887.800	100.0	53	2,697.000	6	190.800

La Banque de l'Economie Nationale s'occupe également de la conversion des prêts de bâtiment de la Caisse Postale d'Épargne, de la Banque du Bâtiment, de la Banque Communale Polonaise, de l'ancien Etablissement de Crédit des Villes de la Petite Pologne ainsi que d'autres institutions.

La réalisation des premiers prêts de conversion n'a commencé qu'en octobre dernier en raison des difficultés considérables que présentait la conversion. Une des difficultés principales était constituée par les titres de possession non-réglés des sociétés coopératives qui constituent la majorité des clients de la Banque de l'Economie Nationale. La suppression de cet obstacle essentiel nécessite de nombreuses formalités surtout dans les cas où il s'agit des terrains reçus du Trésor et dont le droit de propriété est encore sujet à certaines restrictions et limitations rendant impossible le crédit par émission. Dans la plupart des cas ces obstacles pourront être surmontés seulement par voie législative. Les travaux dans ce sens sont déjà entamés.

Une autre difficulté retardant la réalisation des prêts de conversion est l'obligation, pour les clients, de régler en espèces des sommes revenant à la Banque (intérêts pour la période entre le paiement et l'échéance de la première annuité d'amortissement, frais etc.) au moment de la réalisation du prêt, car la conversion ne peut être supérieure au montant net du prêt de bâtiment et ne peut donner au débiteur un excédent qui pourrait être employé pour le règlement de ces frais.

La Banque de l'Economie Nationale doit également envisager la conversion de plus de 100 millions de crédits de bâtiment anciens et, en outre, celle des crédits courants accordés chaque année.

4. PRETS INDUSTRIELS EN OBLIGATIONS BANCAIRES.

La statistique des prêts industriels en obligations bancaires, mobilisés à partir de la II moitié de 1927, s'établit comme suit:

	Nombre	Montant en zloty
Prêts reconnus jusqu'au 31 décembre 1927	6	12.692.800
" " en 1928	17	17.155.000
" " jusqu'au 31 décembre 1928	23	29.847.800
dont:		
annulés	2	365.000
réalisés	15	24.677.800
reste à réaliser	6	4.805.000

Répartition des prêts industriels en obligations bancaires réalisés:

Voïevodies	Jusqu'au 31.XII, 1928			Jusqu'au 31.XII, 1927		
	nombre	montant	%	nombre	montant	%
e n z l o t y						
du Centre	12	21,382.800	86.6	—	—	—
de l'Est	—	—	—	—	—	—
de l'Ouest	2	730.000	3.0	—	—	—
du Sud	1	2,565.000	10.4	1	2,565.000	100.0
Total	15	24,677.800	100.0	1	2,565 000	100.0

Les statistiques ci-dessus indiquent que le développement des prêts de ce type s'effectue d'une façon beaucoup plus lente que celui des autres prêts amortissables.

Bien que la demande des crédits de ce genre se chiffrait, fin 1928, par la somme imposante de 250 millions de zloty, un nombre considérable de demandes, pour un montant global de 72 millions de zloty, a dû être rejeté dès le début, car les entreprises intéressées, soit en raison de leur situation financière et technique soit à cause de leur capacité de crédit insuffisante (100.000 zloty au minimum) ne pouvaient pas satisfaire aux exigences de la Banque.

Il est fort caractéristique que, du nombre des demandes de crédit accueillies favorablement au début, 17 pour un montant global de 18 millions de zloty c. à d. pour une somme égale à celle des prêts accordés en 1928, ont été rejetées après estimation et étude. A en juger par les résultats des expertises, terminées vers la fin de 1928 ou qui le seront prochainement, le nombre des demandes qui seront rejetées augmentera encore d'une façon sensible.

Il apparaît, en effet, que parmi les entreprises sollicitant des prêts industriels en obligations bancaires un pourcentage considérable revient aux entreprises dont la situation financière est très difficile et dont la capacité de crédit ne permettrait pas de leur accorder des crédits suffisants pour l'assainissement de l'entreprise et leur assurant des possibilités de développement normal dans l'avenir.

En tenant compte de l'exigüité de ses fonds, la Banque prenait en considération en premier lieu les entreprises dont le développement est désirable du point de vue des intérêts généraux de l'Etat et qui présentent une grande importance économique.

II. PARTICIPATIONS AUX ENTREPRISES CONSORTIALES.

L'activité de la Banque de l'Economie Nationale dans le domaine du crédit pour l'industrie était orientée dès sa création vers le financement des entreprises industrielles présentant une importance économique générale ainsi que de celles dont l'existence et le développement, vu leurs buts sociaux et économiques, présentait un intérêt particulier pour l'Etat. Parmi les établissements de ce genre, qui étaient financés par la Banque dans une large mesure sur l'ordre du gouvernement au moyen des placements spéciaux du Trésor, figurent les entreprises chimiques, électrotechniques et métallurgiques.

L'assistance de la Banque de l'Economie Nationale se traduisait en premier lieu par l'alimentation de ces entreprises en fonds de roulement, par l'ouverture de crédits de roulement et par leur approvisionnement en crédit d'investissement à long terme sous forme de crédit hypothécaire en obligations bancaires.

Dans les conditions du développement de la vie économique de la Pologne au cours des premières années de l'existence de la Banque il était impossible de se borner à satisfaire les besoins financiers des entreprises de l'Etat. Au cours des années d'inflation et de la crise consécutive à celle-ci un grand nombre d'entreprises privées ont été complètement privées de capitaux et devaient, pour survivre à la crise et maintenir leur production, recourir aux crédits que, vu leur situation financière à cette époque, elles ne pouvaient pas trouver sur le marché privé, d'autant plus que l'afflux de capitaux étrangers était insuffisant. Dans ces cas l'aide devait venir de l'Etat ou de ses institutions financières. En particulier la charge du finance-

ment des entreprises privées menacées dans leur existence incombait à la Banque de l'Économie Nationale en tant qu'institution financière de l'État appelée à réaliser le programme du gouvernement en vue du redressement de la vie économique du pays.

Lorsque la crise a été surmontée, ces entreprises, pour suivre la marche du progrès général et pour s'assurer les possibilités de développement, ont dû moderniser leur équipement et adapter leur production à la demande accrue et aux nouvelles exigences du marché. Ces travaux exigeaient de nouvelles mises de fonds considérables et des fonds de roulement qui ne pouvaient être couverts que par des capitaux placés à long terme dans l'entreprise. Une grande partie des établissements ont dû par conséquent augmenter leurs capitaux propres par l'augmentation du capital social. Mais toutes les entreprises n'ont pas réussi à trouver les fonds nécessaires à cet effet sur le marché privé, par suite de quoi une partie d'entre elles ont dû rester sous la protection de la Banque de l'Économie Nationale qui a converti les crédits précédemment consentis en participations jusqu'au moment où le capital privé deviendra suffisamment fort pour prendre ces entreprises à sa charge.

Vu la nécessité du développement économique général du pays, le portefeuille des actions et des participations de la Banque a été augmenté avec rapidité en atteignant, fin 1926, 5.734 mille zloty contre 1.097 mille zloty au 31 décembre 1925. Ce poste, par suite de l'assainissement par les soins de la Banque, en 1927 et 1928, de nombreuses autres entreprises, a augmenté, au cours des deux dernières années, d'une façon considérable en atteignant 20.113 mille zloty au 31 décembre 1927 et 46.285 mille zloty fin 1928. Comme il ressort de la description ci-dessous des entreprises consortiales de la Banque, celle-ci détient, conformément à la politique exposée ci-dessus, des paquets d'actions des établissements produisant des engrais artificiels et des produits chimiques, de l'industrie métallurgique et des autres entreprises dans lesquelles l'État, pour des raisons économiques d'ordre général ou politico-économiques, a dû s'assurer une influence appropriée.

Conformément aux intentions du gouvernement la Banque accordait une aide particulière à la S. A. d'Exploitation des Sels Potassiques („Tesp“) qui, grâce à cette aide, a pu augmenter à deux reprises son capital de 15 millions de zloty jusqu'à 20 millions de zloty. Étant donné que la forte demande d'engrais de potasse en Pologne mène à l'épuisement rapide des gisements actuellement exploités, le développement des bases financières de cette société présente une importance d'autant plus grande qu'il permet l'intensification des travaux de forage de recherche de nouveaux gisements. Grâce à ces travaux ont été découverts, dans la région de Kropiwnik et de Stebnik, de nouveaux gisements de sels assurant à la Société les possibilités de développement et permettant de couvrir les besoins croissants de sels potassiques de notre agriculture dans une mesure toujours plus forte par des sels potassiques de provenance polonaise. Pour préparer l'exploitation des nouveaux gisements la Société procèdera, au cours de cette année, à la construction d'une nouvelle mine à Kropiwnik.

Après l'extension de l'équipement de l'établissement de concentration de Kałusz, la transformation des sels pauvres en produit de pleine valeur a augmenté, au cours de l'année dernière, dans une mesure très importante, ce qui a assuré la rentabilité de l'établissement. Les expériences poursuivies sans cesse donnent tout lieu de croire que la capacité de transformation de l'établissement et, partant, sa rentabilité pourront être augmentées encore sensiblement. Sur la demande de la Banque la Société „Tesp“ vient d'étendre son activité sur un terrain non moins important pour l'intensification de l'agriculture; elle s'est chargée en effet de l'étude des gisements de phosphorites à Niezwiska (Galicie Orientale) et des possibilités de leur exploitation.

Les premiers résultats de ces travaux, qui seront poursuivis intensivement en 1929, autorisent l'espoir que les recherches seront couronnées de résultats favorables.

Une attention particulière était accordée par la Banque au développement de l'industrie chimique groupée auprès d'elle. La S. A. Industrie Chimique en Pologne a porté en 1928 son capital, avec le concours de la Banque, de 1.200 à 2.400 mille zloty. Dans l'avenir le plus proche la Société procèdera à une nouvelle augmentation de son capital de 1.200 ou de 2.400 mille zloty dont la majeure partie sera de nouveau couverte par notre institution. Le capital provenant de cette émission sera employé pour le remboursement des dettes de la Société et pour l'augmentation de ses fonds de roulement. Les résultats favorables de la gestion financière de la Société, qui ont permis de distribuer en 1927 un dividende de 5%, lui permettront de payer également en 1928 un certain bénéfice.

La S. A. „A z o t” à Jaworzno continue à se développer d'après le programme établi. Pour augmenter leur rentabilité ces établissements entreprennent actuellement de nouveaux investissements dont la réalisation permettra de développer et de différencier la production. Pour assurer à la Société les capitaux pour son développement ultérieur, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé, en décembre dernier, d'augmenter le capital social (4 millions de zloty) de 2 millions de zloty.

Les intérêts consortiaux de la Banque dans cette branche ont été étendus en 1928 sur la S. A. Etablissements Chimiques Grodzisk dont la Banque est devenue propriétaire pour 44,6% du capital. Cette entreprise possède des établissements de distillation à sec du bois feuillu à Hajnówka et Wygoda ainsi que des Etablissements de Produits Chimiques à Grodzisk, Gzichów et Środula. Le capital de cette société s'élève actuellement à 3.250 mille zloty.

De même dans le groupe de l'industrie métallurgique la Banque a assumé en 1928 le financement de nouvelles entreprises industrielles.

A la suite de l'assainissement, par les soins de notre institution, de la S. A. Association des Mécaniciens Polonais d'Amérique nous avons repris 36% du capital de cette Société qui occupe une des premières places dans l'industrie des machines-outils. Les étapes suivantes de l'assainissement de cette entreprise prévoient, pour cette année, la réalisation d'un prêt en obligations bancaires et la souscription à la nouvelle émission des actions de la Société, ce qui portera la participation de la Banque à 55,5%. A la fin de 1928 la Société a fusionné avec la S. A. „Poręba” avec laquelle elle collaborait déjà depuis quelques années.

La Fabrique de Machines-Outils „Pionier” Société à responsabilité limitée où la Banque possède une participation de 11,4%, travaille avec des résultats très favorables et paie, sur les bénéfices de l'exercice 1927/28, un dividende de 15%. Etant donné que, surtout dans le domaine de la production des machines-outils de précision, la production polonaise est toujours insuffisante et que les importations des machines-outils restent très importantes, le développement de cette industrie mérite une attention particulière de la part de la Banque.

Vers la fin de 1928 la Banque a réalisé également l'assainissement de la Compagnie Polonaise d'Accumulateurs S. A. à Biała où elle a acquis une participation importante. Pour assurer la rentabilité de l'entreprise les établissements existants ont été développés ce qui leur a permis de commencer la production normale. Vu la situation favorable de l'industrie électrotechnique cette entreprise possède d'excellentes perspectives de développement.

La Compagnie des Etablissements Miniers de Starachowice S. A. a poursuivi en 1928 la modernisation de ses établissements commencée en 1927 et en premier lieu du haut-fourneau et de la forge. Les fonds indispensables à cet effet ont été obtenus par la Société en partie de la réalisation du prêt à long terme d'un montant nominal de 9.600 mille zloty et en partie de notre Banque sous forme de crédits à court terme. Grâce à cette aide considérable de notre Banque la Société a pu accéder, avec une importante participation, à la Société „Centrales Electriques Réunies du District Radom-Kielce“ ayant pour objet l'alimentation des établissements de ce district en énergie électrique et devant constituer, par conséquent, un des facteurs les plus importants de la rationalisation et de la modernisation de la production industrielle dans ce district.

Les Etablissements Mécaniques „Ursus“ S. A. se développent dans tous leurs services selon le programme fixé. Les autos-camions de 2 tonnes lancés par cette société sur le marché ont démontré, à l'expérience, qu'ils ne le cèdent en rien, sous le rapport de la qualité, aux meilleures voitures de ce genre de fabrication étrangère. Dans le service des moteurs à combustion interne la Société a commencé, en 1928, la construction de moteurs sans compresseur. En vue d'améliorer les résultats de l'exploitation financière de l'entreprise qui, par suite de l'insuffisance de la production, laisse encore à désirer, il est devenu nécessaire de procéder à une nouvelle augmentation de la production des établissements ce qui entraînera la nécessité de réaliser de nouveaux investissements et d'augmenter les fonds de roulement de la Société.

La Fabrique d'Hélices, d'Articles en Bois et en Métal „Intégrale Chauvière“, W. Szomański et C-ie, Société à responsabilité limitée, a travaillé en 1928 avec d'excellents résultats sous tous les rapports. Cependant, étant donné le caractère spécial de son objet principal de fabrication: les hélices pour avions, article qui ne saurait compter sur un écoulement plus important sur le marché polonais, la production de la Société ne pourra augmenter dans un proche avenir dans une mesure plus importante si elle ne réussit pas à trouver, pour ses produits, des débouchés à l'étranger ou à commencer la production d'autres articles d'un écoulement plus facile sur le marché polonais.

La Compagnie Nationale des Améliorations, S. A. a procédé, fin 1928, à une nouvelle émission de ses actions pour 300 mille zloty en portant ainsi son capital, insuffisant à cause du développement rapide de l'activité de l'entreprise, à 800 mille zloty. Notre institution n'a pas fait usage du droit de souscription aux actions de la nouvelle émission en gardant seulement le portefeuille acquis en 1927 et s'élevant à 180 mille zloty soit 22½% du capital augmenté. Grâce à l'action d'amélioration agricole assez importante les affaires de la Société se développent d'une façon satisfaisante.

Au cours de l'exercice écoulé la Banque a augmenté également sa participation à la S. A. Monopole des Tabacs de Dantzig en achetant aux banques privées leurs parts de participation à cette Société. De même qu'au cours des années précédentes les affaires de la Société sont excellentes et son chiffre d'affaires accuse un accroissement continu. Pour l'exercice 1928 elle a payé un dividende de 12%.

Étant donné sa grande importance économique et politique pour le littoral polonais, il convient de signaler la création et le développement de l'Union Polonaise des Pêcheurs de Mer, Société à responsabilité limitée à Gdynia, fondée par notre Banque en 1927. La Banque a associé, dans le cadre de cette société coopérative, environ 400 pêcheurs en leur accordant, outre la participation au capital de l'entreprise, des crédits à des termes avantageux

d'un montant de près de 700 mille zloty, qui ont servi à l'achat de 26 cotres à moteur, de 8 moteurs et qui ont permis de fournir aux pêcheurs à crédit des filets et divers autres équipements de pêche pour une somme de 200 mille zloty environ, à des prix inférieurs à ceux des maisons de commerce. En outre des crédits ont été accordés pour la réparation des voiliers et des maisons des pêcheurs.

Enfin il importe de mentionner ici la British and Polish Trade Bank à Dantzig fondée vers la fin de 1926 par notre Banque avec la participation de capitaux anglais. L'année 1928 a été, pour cette Banque, son premier exercice normal au cours duquel son activité consistait en premier lieu à encourager les échanges commerciaux entre la Pologne et l'étranger. Pour l'exercice 1928 la „British and Polish Trade Bank“ a payé 4% de dividende. Le capital de la Banque a été porté de 3 à 5 millions de florins dantziens.

III. DEPOTS ET CREDITS EN ESPECES.

1. DEPOTS ET PLACEMENTS.

Les opérations de crédit de la Banque se sont développées au cours de l'exercice écoulé d'une façon favorable grâce à l'accroissement considérable des dépôts et des placements. L'augmentation du montant des fonds étrangers en 1928 est illustrée par les chiffres suivants (en millions de zloty):

Date	Total	Placements		D e p ô t s				
		Place- ments du Trésor	Place- ments en % du total	Total	Bons de caisse	Livrets d'épargne	Place- ments des instit. publiques	Place- ments privés
31 décembre 1927	599.9	284.2	47.4	315.7	0.5	11.3	149.0	154.9
31 janvier 1928	620.0	290.3	46.8	329.7	0.6	12.3	157.8	159.0
29 février ..	604.3	267.8	44.3	336.5	0.6	13.0	166.7	156.2
31 mars ..	682.0	288.3	42.3	393.7	0.6	13.9	203.1	176.1
30 avril ..	671.5	288.5	42.9	383.0	0.6	14.8	195.4	172.2
31 mai ..	657.2	294.3	44.8	362.9	0.6	15.4	185.3	161.6
30 juin ..	738.7	293.7	39.8	445.0	0.6	15.8	271.1	157.5
31 juillet ..	785.3	323.0	41.1	462.3	0.6	17.8	279.8	164.1
31 août ..	779.7	334.6	42.9	445.1	0.6	18.9	265.4	160.2
30 septembre ..	771.2	346.6	44.9	424.6	0.6	18.9	248.3	156.8
31 octobre ..	758.7	346.4	45.6	412.3	0.6	18.3	235.4	158.0
30 novembre ..	752.4	346.6	46.1	405.8	0.5	18.1	241.8	145.4
31 décembre ..	707.6	356.2	50.3	351.4	0.5	19.2	235.2	96.5

Comme il ressort des chiffres ci-dessus les placements et les dépôts du Trésor ont augmenté au total de 107,7 millions de zloty jusqu'à 707,6 millions de zloty soit de 18%. Contrairement à 1927 l'accroissement des placements a été deux fois plus important que celui des dépôts, ce qui fait que le rapport des placements au montant global de tous les dépôts a changé sensiblement en passant de 47,4% fin 1927 à 50,3% fin 1928.

Le développement des placements et des dépôts a été très inégal au cours des mois particuliers. Au cours des 7 premiers mois le montant des fonds confiés à la Banque a augmenté d'une façon assez rapide en atteignant fin juillet le montant record de 785,3 millions de zloty.

Cet accroissement si important provient surtout des dépôts des institutions publiques qui ont augmenté de 87%, tandis que les placements du Trésor accusaient un progrès beaucoup plus lent. Par contre, au cours des 5 mois suivants, le montant des capitaux étrangers diminue continuellement par suite du retrait des dépôts privés et des institutions publiques. La baisse du montant des dépôts privés provient de la pénurie du numéraire due entre autres à l'animation considérable observée dans de nombreuses branches de la production (il en est question dans la 1-re partie de notre rapport). Le retrait des dépôts des institutions publiques a résulté de la réalisation des investissements prévus au programme de ces dernières. Par contre les placements du Trésor ont continué à augmenter au cours des cinq derniers mois principalement à cause de la mise à la disposition de notre Banque, par le Ministère des Finances, de nouveaux fonds d'un montant considérable pour l'action du bâtiment.

2. CREDITS EN ESPECES A LONG ET A COURT TERME.

L'accroissement du montant des capitaux confiés à la Banque a permis à notre Institution de développer, dans une mesure importante, ses opérations de crédit. Le montant global des crédits en espèces, à long et à court terme, a augmenté en 1928 dans une proportion très importante (de 636,1 à 747,2 millions de zloty); l'accroissement des crédits à court terme a été proportionnellement plus rapide que celui des crédits à long terme.

Les crédits à long terme en espèces, malgré la suppression progressive des crédits aux banques consentis pour des sommes importantes au moment de la dépréciation du zloty, jouent toujours un rôle important dans l'ensemble des opérations de la Banque, ce qui est du principalement au développement considérable des crédits du bâtiment.

Les crédits à court terme ont continué à se développer en 1928 d'une façon favorable. L'extension de ces crédits est illustrée par le tableau ci-dessous qui présente également les crédits à long terme en espèces (en milliers de zloty):

Date	Total	Crédits en espèces à long terme	Crédits à court terme			
			Total	Traites	Comptes- courants	Avances à terme
31 décembre 1927	636.121	380.535	255.586	136.907	93.646	25.033
31 janvier 1928	653.394	377.265	276.129	143.066	106.139	26.924
29 février ..	639.450	380.320	259.130	144.546	85.717	28.867
31 mars ..	669.448	390.114	279.334	157.548	92.526	29.260
30 avril ..	688.494	399.362	289.132	165.567	92.962	30.603
31 mai ..	686.755	395.003	291.752	169.151	91.742	30.859
30 juin ..	707.069	401.301	305.768	182.327	92.180	31.261
31 juillet ..	735.813	414.773	321.040	195.818	93.139	32.083
31 août ..	760.367	425.318	335.049	212.966	89.637	32.446
30 septembre ..	775.362	432.570	342.792	217.489	90.678	34.625
31 octobre ..	786.484	469.769	316.715	209.301	73.690	33.724
30 novembre ..	790.799	479.033	311.766	193.412	72.123	46.231
31 décembre ..	747.205	439.313	307.892	177.441	87.200	43.251

Comme on le voit par le tableau ci-dessus les crédits à court terme ont augmenté en 1928 de 52,3 millions de zloty en passant à 307,9 millions de zloty, ce qui représente un

accroissement de 20%. Le développement de ces crédits a été cependant irrégulier. Au cours des 7 premiers mois les crédits, par suite d'un accroissement considérable du montant des dépôts, sont passés à 321 millions de zloty, principalement par suite de l'augmentation considérable des prêts contre traites et des avances à terme, tandis que les prêts en comptes-courants se sont maintenus, sauf certaines fluctuations, en général au niveau du début de l'année. Au cours des deux mois suivants, malgré la baisse du montant des dépôts de 37,7 millions de zloty, les crédits à court terme, et en premier lieu les crédits contre traites, ont de nouveau augmenté de 21,8 millions de zloty pour baisser ensuite, au cours du IV trimestre, de 34,9 millions de zloty jusqu'au niveau de 307,9 millions de zloty; simultanément l'endettement de la Banque à la Banque de Pologne à titre de réescompte a diminué de 20,9 millions de zloty en tombant à 38,9 millions de zloty.

La Banque de l'Economie Nationale s'efforçait de suivre, dans les limites des fonds disponibles, les grandes lignes du programme arrêté en 1927. Les entreprises de l'Etat, les administrations autonomes, les caisses d'épargne et les coopératives bénéficiaient en 1928 des crédits de la Banque dans une mesure toujours croissante; les crédits pour ces branches de la vie économique, dits crédits „sociaux“, ont augmenté continuellement au cours de l'exercice écoulé en passant de 43,2 millions de zloty au 31 décembre 1927 à 110,8 millions de zloty fin 1928. Leur pourcentage dans le montant global des crédits à court terme de la Banque a augmenté aussi considérablement en passant de 18,6% fin 1927 à 37,4% fin 1928. Parmi les autres branches de la vie économique seule l'industrie accuse un accroissement, d'ailleurs peu sensible, de l'endettement (de 79,8 à 86,7 millions de zloty). En outre un rôle assez important revient aux crédits pour l'agriculture qui était spécialement encouragée par la Banque conformément à la politique économique générale du Gouvernement tenant compte, dans la plus grande mesure possible, des intérêts de l'agriculture.

La participation des branches particulières de la vie économique aux crédits à court terme de la Banque de l'Economie Nationale est illustrée par le tableau suivant présentant l'état des crédits à court terme (non compris le compte du Ministère des Finances):

Date	Total		Crédits dits „Sociaux“							D i v e r s						
	en millions de zl.	Indice 31.XII.27=100	Entreprises de l'Etat	Administr. autonomes	Caisses d'épargne	Coopératives	Divers	Total		Agricult.		Industrie	Commerce	Banques	Total	
								en millions de zl.	en % du total	en millions de zl.	en % du total				en millions de zl.	en % du total
31.XII 27	231.6	100.0	12.2	8.5	5.2	6.0	11.3	43.2	18.6	56.5	24.4	79.8	32.4	19.7	131.9	57.0
31.I 28	244.7	105.6	15.8	5.1	5.2	6.2	13.8	46.1	18.8	59.6	24.4	87.0	33.4	18.6	139.0	56.8
29.II ..	248.0	107.1	16.6	3.3	5.8	6.3	12.3	44.3	17.9	56.2	22.7	91.3	37.5	18.7	147.5	59.4
31.III ..	267.3	115.4	19.2	3.3	5.9	7.6	12.9	48.9	18.3	64.2	24.0	94.9	40.8	18.5	154.2	57.7
30.IV ..	278.7	120.3	20.2	3.3	6.3	6.3	13.4	49.5	17.8	72.1	25.9	100.1	37.5	19.5	157.1	56.3
31.V ..	281.8	121.7	22.9	5.0	7.1	6.5	12.7	54.2	19.2	74.7	26.5	97.7	35.7	19.5	152.9	54.3
30.VI ..	292.8	126.4	24.8	7.1	7.6	7.5	12.4	59.4	20.3	80.7	27.6	98.6	34.7	19.4	152.7	52.1
31.VII ..	310.5	134.1	26.4	9.0	8.0	10.4	14.8	68.6	22.1	86.2	27.8	104.6	33.7	17.4	155.7	50.1
31.VIII ..	323.9	139.9	29.3	11.5	8.9	12.2	14.9	76.8	23.7	93.6	28.9	102.6	33.9	17.0	153.5	47.4
30.IX ..	332.2	143.4	32.4	13.7	9.4	13.1	16.9	85.5	25.7	91.9	27.7	103.2	35.7	15.9	154.8	46.6
31.X ..	306.5	132.3	35.6	14.9	10.1	12.9	21.1	94.6	30.9	80.0	26.1	91.2	29.3	11.4	131.9	43.0
30.XI ..	303.5	131.0	36.7	15.9	21.9	13.2	16.3	104.0	34.3	69.6	22.9	89.2	29.4	11.3	129.9	42.8
31.XII ..	295.6	127.6	44.8	17.6	21.8	13.0	13.6	110.8	37.4	56.3	22.4	86.7	31.2	10.6	128.5	43.5

La ventilation des crédits à court et à long terme de la Banque au 31 décembre 1928 est présentée par le tableau p. 41.

a) Crédits aux entreprises de l'Etat et aux entreprises consortiales.

Parmi les tâches statutaires et celles fixées par le programme de la Banque une des places de premier plan dans le domaine des opérations de crédit à court terme revient à l'approvisionnement en crédit de roulement des entreprises de l'Etat et des entreprises du „Concern“ de notre Banque. L'endettement de ces établissements au compte des prêts à long terme en espèces, consentis au cours des années précédentes en grand nombre, soit sous forme d'avances sur les crédits hypothécaires en obligations bancaires ultérieures, soit pour le compte des augmentations du capital envisagées, a diminué, par suite des remboursements effectués, de plus de 35% par rapport à la situation au 31 décembre 1927 en atteignant, fin 1928, 9.939 mille zloty. A la fin de 1928 bénéficiaient des crédits à long terme en espèces, destinés principalement au développement des établissements productifs, des entreprises aussi importantes pour l'Etat que „Tesp“, „Industrie Chimique en Pologne“ et „Starachowice“.

Par contre un accroissement important est marqué en 1928 par les crédits de roulement à court terme accordés aux entreprises de l'Etat et semi-étatiques pour les besoins de la production courante sous forme d'escompte de traites, de crédits en compte-courant et d'avances à terme. Le montant global de ces prêts a augmenté, au cours de l'exercice écoulé, de 267% environ atteignant, au 31 décembre 1928, 44.778 mille zloty. La majorité de ces crédits revient aux entreprises consortiales de la Banque ainsi qu'aux entreprises de l'Etat telles que „Chorzów“, „Polmin“, Houillères „Brzeszcze“, Etablissement Thermal „Krynica“, „Compagnie Varsoviennne Réunie des Transports et de la Navigation“ et autres. Des crédits importants ont été également accordés par la Banque à la Fabrique de l'Etat des Appareils Téléphoniques et Télégraphiques pour lui permettre de terminer la construction des bâtiments ainsi qu'à l'entreprise de l'Etat „Navigation Polonaise“ à Gdynia pour l'achat en Angleterre, de nouveaux navires et pour l'organisation de nouvelles lignes destinées à desservir les ports polonais.

b) Crédits aux administrations autonomes et aux entreprises communales.

La majeure partie des crédits en espèces accordés aux administrations autonomes revient aux crédits de bâtiment et d'investissement ainsi qu'aux crédits de roulement pour les entreprises communales. La Banque a alimenté également, d'une façon passagère dans une grande mesure, les fonds de trésorerie des unions communales. L'endettement des administrations autonomes à titre de crédits à long terme en espèces a augmenté en 1928 de 73% en atteignant 68.078 mille zloty. Dans une mesure encore plus forte ont augmenté les crédits à court terme pour les administrations autonomes; le montant de ces crédits est passé de 8.483 mille zloty fin 1927 à 17.644 mille zloty fin 1928 en augmentant ainsi de 110% environ.

En dehors des prêts pour la construction de maisons d'habitation, l'endettement des administrations autonomes provient des avances consenties sur les prêts hypothécaires en obligations communales se chiffrant par 3.650 mille zloty, et en prêts temporaires prélevés sur les fonds de trésorerie et accordés aux unions communales se chiffrant par 5.649 mille zloty. En outre la Banque a accordé aux villes sollicitant des crédits étrangers des avances à court terme pour la continuation des travaux d'investissement au cours de la saison du bâtiment 1928, pour un montant global de 27.760 mille zloty.

Situation des crédits à long et à court terme en espèces au 31 décembre 1928, ventilés entre les branches particulières de la vie économique (en milliers de zloty):

G R O U P E S	Montant global de crédits	Crédits en espèces à long terme	Crédits à court terme			
			Total	Prêts contre traites	Comptes courants	Avances à terme
1. Entreprises de l'Etat	54.717	9.939	44.778	15.551	22.043	7.184
2. Administrations autonomes et entreprises communales	85.722	68.073	17.644	9.340	3.176	5.128
3. Caisses d'Épargne	21.821	—	21.821	9.314	64	12.443
4. Coopératives	116.930	103.894	13.036	10.702	2.066	268
5. Agriculture	96.337	40.035	56.302	50.709	3.031	2.562
a) proprement dite	31.518	941	30.577	26.114	1.924	2.539
b) commerce agricole	64.819	39.094	25.725	24.595	1.107	23
6. Industrie:						
A. Agricole	34.176	12.400	21.776	7.449	13.660	667
a) sucrière	11.264	—	11.264	4.314	6.935	15
b) distillerie	18.849	12.400	6.449	820	5.595	34
c) minoterie	2.531	—	2.531	1.347	775	409
d) autres	1.532	—	1.532	968	355	209
B. Autres industries	73.726	8.760	64.966	40.060	14.454	10.452
a) charbonnière	41	—	41	41	—	—
b) pétrolière	1.672	—	1.672	1.116	177	379
c) minière	6.138	—	6.138	4.953	840	345
d) sidérurgique	5.260	460	4.800	3.715	221	864
e) construction mécanique et électrotechnique	7.997	—	7.997	6.567	1.057	373
f) textile	14.961	3.023	11.938	9.411	1.929	598
g) chimique	4.158	529	3.629	3.389	210	30
h) tannerie	2.213	—	2.213	1.398	759	56
i) du papier	4.371	2.188	2.183	857	1.135	191
j) polygraphique	642	—	642	333	36	273
k) du bois	8.524	2.560	5.964	2.350	2.573	1.041
l) alimentaire	1.664	—	1.664	512	580	572
m) vêtement et articles de fantaisie	952	—	952	418	532	2
n) métallurgique	4.347	—	4.347	1.964	194	2.189
o) céramique	7.140	—	7.140	1.297	2.654	3.189
p) diverses	3.646	—	3.646	1.739	1.557	350
7. Commerce	35.969	4.738	31.231	26.719	2.846	1.666
a) maisons commerciales proprement dites	4.231	—	4.231	3.181	645	405
b) entreprises commerciales	31.738	4.738	27.000	23.538	2.201	1.261
8. Banques	58.797	48.217	10.580	2.838	7.717	25
9. Ministère des Finances	25.355	13.164	12.191	—	12.191	—
10. Divers	143.654	130.088	13.566	4.759	5.951	2.856
a) artisans	642	—	642	262	8	372
b) travailleurs intellectuels	734	—	734	391	108	235
c) propriétaires immobiliers	110.040	106.023	4.017	2.788	368	861
d) institutions d'utilité publique	16.244	15.448	796	719	4	73
e) instit. d'enseignement et d'éducation	9.204	7.868	1.336	179	1.009	148
f) autres	6.790	749	6.041	420	4.454	1.167
Total	747.204	439.313	307.891	177.441	87.199	43.251

Les administrations autonomes ont bénéficié, en outre, en partie de la dotation faite en 1927 par le Ministère des Finances pour la mécanisation des boulangeries existantes et pour la construction de nouvelles boulangeries mécaniques, pour un montant de 2.500 mille zloty. En accordant des prêts à cet effet la Banque a pris en considération, au cours de l'exercice écoulé, seulement les demandes approuvées par le Ministère de l'Intérieur. Etant donné que, sur cette dotation, la Banque a reconnu en 1927 pour 512 mille zloty de crédits pour la mécanisation des boulangeries, il lui est resté, pour 1928, 1.988 mille zloty pour les crédits de cette catégorie. Sur cette somme la Banque a reconnu en 1928 13 prêts d'un montant global de 1.628 mille zloty. A l'heure actuelle la Banque est en train de régler des demandes se chiffrant au total par 360 mille zloty, ce qui épuisera complètement cette dotation du Ministère des Finances. Sur les prêts accordés en 1928 de ce chef il a été réalisé au total 1.382 mille zloty.

c) Crédits aux caisses d'épargne.

L'ordonnance du Président de la République du 13 avril 1927 sur les caisses d'épargne communales ainsi que l'arrêté exécutif des Ministres de l'Intérieur et des Finances du 26 mars 1928, entrés en vigueur au cours du dernier exercice de la Banque, ont déterminé la fondation d'un grand nombre de caisses d'épargne communales. Ces dispositions légales constituent une nouvelle base juridique pour l'activité des caisses d'épargne communales et leur assurent les possibilités d'un développement rationnel. D'autre part l'accroissement continu et toujours plus fort des dépôts dans les caisses communales encourage le développement de leur activité et contribue à l'extension de leurs opérations.

On voit par ce qui précède que l'activité de la Banque dans le domaine du crédit pour les caisses d'épargne communales s'est développée continuellement. La Banque de l'Economie Nationale accordait à ces caisses une assistance importante sous forme:

- a) de crédits de fondation aux nouvelles caisses destinés à alimenter les fonds de roulement de ces caisses dès leur entrée en fonctions,
- b) de crédits de réescompte destinés également à fournir des fonds de roulement aux caisses.

L'assistance accordée par la Banque sous forme de crédits aux caisses se présente comme suit:

a) crédits de fondation:

au 31 déc. 1927 à 18 caisses	215	mille zloty
„ 30 juin 1928 „ 45 „	815	„ „
„ 31 déc. 1928 „ 72 „	1.405	„ „

b) les crédits de réescompte reconnus:

au 31 déc. 1927 à 123 caisses	8.125	mille zloty
„ 30 juin 1928 „ 155 „	10.755	„ „
„ 31 déc. 1928 „ 192 „	14.625	„ „

Les crédits de fondation ont été utilisés au 31 décembre 1928 en entier et les crédits de réescompte jusqu'à concurrence de 9.314 mille zloty. La situation des crédits de fondation au 31 décembre 1928 accuse, par rapport au 31 décembre 1927, un accroissement de 553%

et celle des crédits de réescompte un accroissement de 80%. La situation des crédits de réescompte utilisés accuse, fin 1928, un accroissement de 83% par rapport à leur situation au 31 décembre 1927 (5,1 millions de zloty).

Au début de 1928 la Banque de l'Economie Nationale a entamé une action en vue de venir en aide dans le domaine du crédit à la petite industrie et aux artisans. Les crédits à cet effet ont été distribués par l'intermédiaire des caisses d'épargne communales sous forme de prêts à terme remboursables au cours d'une période de 2 ans et $\frac{1}{2}$ par versements trimestriels s'élevant à 10% du capital. Ces crédits portent un intérêt de 9% par an à l'exception des caisses d'épargne communales des voïevodies de Poznań et de Silésie pour lesquelles le taux d'intérêt a été fixé à 6% par an. Pour la distribution des crédits artisanaux ont été créés, auprès des caisses d'épargne communales, des comités consultatifs spéciaux composés de représentants des différents métiers et présidés par le délégué de la Banque de l'Economie Nationale. Le crédit artisanal de la Banque, distribué par l'intermédiaire des caisses d'épargne communales, est très commode et répond au caractère des bénéficiaires, ce qui fait que le paiement des annuités par les artisans à titre de ce crédit s'effectue en général d'une façon régulière avec des arriérés relativement peu importants. La Banque a consenti jusqu'au 31 décembre 1928 à 235 caisses pour 13.699 mille zloty de crédits de ce genre. La situation de ces crédits, d'après le bilan de la Banque au 31 décembre 1928, se chiffre par 10.294 mille zloty.

En dehors de ces crédits les caisses d'épargne communales bénéficiaient à la Banque d'autres crédits à court terme dont le montant dépassait un demi-million de zloty.

La situation générale des crédits de tous genres consentis par la Banque aux caisses d'épargne communales sous différentes formes se chiffrait, au 31 décembre 1928, par 30.269 mille zloty et celle des crédits utilisés (d'après le bilan au 31 décembre 1928) par 21,821 mille zloty.

En accordant des crédits aux caisses d'épargne communales la Banque de l'Economie Nationale vient en aide aux milieux les plus larges de la population qui sont alimentés en crédit par les caisses d'épargne. En accordant des crédits aux caisses d'épargne communales la Banque contribue au développement de leur activité et de leurs opérations et, partant, à l'accroissement de la confiance de la population en ces institutions ce qui leur facilite l'accumulation des dépôts d'épargne. En dehors de ces opérations de crédit, la Banque de l'Economie Nationale a attiré les caisses d'épargne dans la sphère des opérations de banque plus larges en établissant avec elles, au cours de l'exercice écoulé, des rapports d'encaissement.

Le développement des caisses d'épargne fait jusqu'à présent des progrès continus et il convient de noter avec satisfaction l'afflux toujours plus fort des dépôts d'épargne accumulés par ces institutions. Le développement de ces établissements permet de prévoir que, dans un avenir peu éloigné, les caisses d'épargne communales, bénéficiant de l'assistance financière importante de la Banque, deviendront des réservoirs d'épargne et une source de placement pour les titres émis par la Banque.

d) Crédits aux sociétés coopératives.

Au cours de l'exercice 1928 la Caisse Postale d'Épargne a liquidé ses opérations de crédit au profit des sociétés coopératives. En avril 1928 la Banque de l'Economie Nationale a été chargée de ces opérations à la place de la Caisse Postale d'Épargne, par suite de quoi l'aide de la Banque aux sociétés coopératives dans le domaine du crédit s'est sensiblement développée.

La Banque de l'Economie Nationale, étant donné le caractère de son activité et par suite de la délimitation du champ d'activité dans le domaine du crédit entre elle et la Banque Agricole de l'Etat par rapport aux coopératives, finance les coopératives municipales ou rurales-municipales.

La Banque de l'Economie Nationale étend ses opérations de crédit sur les sociétés coopératives de crédit, de production, municipales, artisanales - commerciales et de consommation, groupées dans 5 unions de révision. Dans des cas exceptionnels, méritant une attention particulière, des crédits sont accordés également aux autres coopératives si elles présentent un caractère municipal ou municipal - rural.

La Banque de l'Economie Nationale accorde des crédits aux sociétés coopératives pour en augmenter les fonds de roulement principalement sous forme de réescompte de leurs portefeuilles.

Au total la Banque de l'Economie Nationale a reconnu, fin 1928, des crédits à 352 coopératives pour un montant global de 17.424,7 mille zloty, dont pour 15.412 mille zloty à 321 coopératives sous forme de réescompte, pour 367 mille zloty à 22 coopératives sous forme d'avances à terme et pour 1.646 mille zloty à 9 coopératives sous forme de crédits en compte courant. La situation des crédits utilisés se chiffrait au 31 décembre 1928 par 10.702 mille zloty de réescompte, 268 mille zloty d'avances à terme et 2.066 mille zloty de crédits en compte courant, soit au total 13.036 mille zloty.

L'endettement des coopératives à la Banque de l'Economie Nationale par rapport à la situation au 31 décembre 1927 (5.978 mille zloty) a augmenté, jusqu'à la fin de 1928, de 120% environ. Cet accroissement indique l'attitude de la Banque envers les sociétés coopératives et témoigne de l'importance que la Banque attache au rôle du mouvement coopératif dans le développement de la vie économique.

L'assistance financière de la Banque aux coopératives de crédit est basée sur les mêmes principes que celle accordée aux caisses d'épargne communales.

En donnant son aide financière aux sociétés coopératives de crédit la Banque les met en mesure d'étendre leur champ d'activité en vue de satisfaire les besoins des classes moyennes et inférieures à qui l'accès des banques privées est fermé. De cette façon, en contribuant au développement de la confiance de la population dans les coopératives de crédit, la Banque leur facilite l'accumulation des dépôts d'épargne qui, à leur tour, après avoir satisfait les besoins des membres des coopératives, peuvent faciliter le placement des titres émis par la Banque. En fournissant d'autre part des crédits aux coopératives de consommation la Banque leur facilite la tâche qui leur incombe de rationaliser la consommation des masses de la population.

e) Crédits de bâtiment.

De même que les années précédentes, au cours de l'exercice 1928 notre institution, en tant qu'agent de distribution des fonds du Trésor pour les besoins du bâtiment dans les villes, a été non seulement la plus importante, mais presque l'unique source de capitaux pour la construction de maisons d'habitation en Pologne. L'action de la Banque dans le domaine des crédits du bâtiment était basée, comme précédemment, sur l'ordonnance du Président de la République du 22 avril 1927 relative à l'extension des villes. A côté des prêts accordés sur les fonds de l'Etat ont acquis de plus grandes proportions, en 1928, les prêts de bâtiment accordés par la Banque de ses propres fonds qui ont augmenté cette année, par rapport à 1927, de 137% et, comparativement à la somme totale des crédits de bâtiment distribués par la Banque jusqu'à la fin de 1927 de ses propres fonds — de 122%.

Le contingent des crédits de l'Etat pour la saison du bâtiment 1927/28, arrêté en septembre 1927, se montait à 100 millions de zloty. Vu cependant que certaines villes, déjà au cours du IV trimestre 1927, ont épuisé, par les prêts qui leur avaient été reconnus, environ 44% du fonds de l'Etat affecté à la prochaine saison du bâtiment, le montant des prêts accordés par la Banque sur les fonds susmentionnés n'a atteint que 59.571 mille zloty. Conjointement avec les prêts provenant des fonds propres de la Banque cette somme se monte à 87.498 mille zloty et est inférieure de 21% à celle de l'exercice précédent.

Par contre la somme des prêts réalisés c'est-à-dire le montant des capitaux employés effectivement à la construction en 1928, a dépassé de 25.858 mille soit de 32% celle de l'année précédente. De même qu'en 1927, au cours du dernier exercice, la Banque a tenu compte en premier lieu des besoins des immeubles financés antérieurement, mais non encore achevés, et ceci afin de rendre habitables le plus rapidement le plus grand nombre de logements possible. Ce principe a été consacré, à la fin de l'année, par une arrêté du Ministère des Finances.

Les proportions de l'action du bâtiment pendant les années particulières sont illustrées par le relevé ci-dessous (en millions de zloty):

Montant et nombre des prêts reconnus dans l'Etablissement Central et les Succursales.

Fonds	1924		1925		1926		1927		1928		Total	
	Nombre de prêts	Total										
propres . .	277	4,4	76	3,2	153	3,5	556	11,8	298	27,9	1.360	50,8
de l'Etat. .	—	—	1.537	44,0	1.178	19,8	1.951	94,8	2.597	59,6	7.263	218,2
Total . .	277	4,4	1.613	47,2	1.331	23,3	2.507	106,6	2.895	87,5	8.623	269,0

La répartition des crédits ci-dessous s'établit comme suit entre les différentes catégories de bénéficiaires:

Personnes privées . .	239	3,1	1.428	25,3	1.127	13,2	2.171	48,6	2.558	47,9	7.523	138,1
Coopérat. .	37	1,3	122	15,7	144	6,8	253	51,6	242	27,1	798	102,5
Communes .	1	0,020	63	6,3	60	3,3	83	6,3	95	12,5	302	28,4

Il a été réalisé de prêts pour la somme:

y compris le contingent de l'Etat et les fonds propres de la Banque .	—	2,9	—	30,0	—	33,7	—	81,1	—	106,9	—	254,6
---	---	-----	---	------	---	------	---	------	---	-------	---	-------

Comparativement à l'année 1927, où plus de 48% de la somme totale des prêts reconnus revenaient aux coopératives du logement et du bâtiment, le dernier exercice accuse une réduction de ce pourcentage qui descend à 31%. Cette diminution s'explique par le fait que le plus grand nombre de coopératives se trouve à Varsovie qui, déjà à la fin de 1927, a utilisé le contingent qui lui était reconnu des fonds de l'Etat pour 1928. La part qui revient aux personnes privées et aux institutions sociales est de 54,7% contre 46% en 1927, et celle des administrations autonomes de 14,3% contre 6% en 1927.

La réalisation du crédit gouvernemental de 100 millions pour la saison du bâtiment de 1927/28 a commencé déjà au cours du dernier semestre 1927, époque à laquelle la Banque a accordé des promesses de prêts pour un montant de 44.182 mille zloty. A la fin du mois

de septembre de la même année notre Institution a reçu pour le compte de ce contingent une dotation de 20 millions destinée à la construction d'immeubles à Varsovie, à Lodz et dans certaines villes détruites par suite des hostilités auxquelles le Ministère des Finances, d'accord avec le Ministère des Travaux Publics et le Ministère de l'Intérieur, a reconnu un droit de priorité pour bénéficier des crédits gouvernementaux de bâtiment pour 1928. La mobilisation des crédits au profit des autres localités a eu lieu après que le Ministère des Finances eut effectué, à la date du 19 avril 1928, un nouveau versement de 20 millions; au cours des III et IV trimestres ont eu lieu les trois dotations suivantes en espèces du Ministère des Finances pour la somme totale de 37.500 mille zloty. Pour porter à la somme fixée de 100 millions le montant de ces contributions le ministère a acquis pour 22.500 mille zloty de lettres de gage et d'obligations communales de la Banque de l'Economie Nationale. D'autre part, pendant le dernier semestre de l'année, le ministère a mis à la disposition de la Banque 4.034 mille zloty pour le compte du contingent de 1929. La Banque a reconnu, au cours de l'année 1928, des fonds gouvernementaux susmentionnés, sur les propositions des Comités d'Extension, des prêts pour un montant global de 59.571 mille zloty.

Afin de soutenir le mouvement du bâtiment dans les villes qui ont utilisé les contingents fixés à leur intention déjà à la fin de l'année précédente ou dont le contingent s'est montré inférieur aux besoins ne permettant pas ainsi de continuer les travaux de construction déjà commencés (en premier lieu Varsovie et Lodz) la Banque a accordé pendant l'exercice 1928, de ses propres fonds, sur l'ordre du gouvernement, des prêts pour un montant de 21.925 mille zloty pour le compte du fonds du bâtiment de l'Etat. D'autre part, sur la proposition des Comités et, partant, sans les porter au compte des dotations sur les fonds de l'Etat, la Banque a reconnu pour 6,002 mille zloty de crédits. Dans les crédits accordés des fonds propres de la Banque il a été tenu compte des besoins de la ville de Gdynia, qui a reçu une dotation de 2 millions, ce qui a porté les fonds publics, y compris ceux provenant des fonds du bâtiment, affectés en 1928 à l'extension de Gdynia, à 6 millions de zloty.

La somme totale des prêts du bâtiment consentis et payés sur les fonds gouvernementaux et les fonds propres de la Banque en 1928, s'établit comme suit:

F o n d s	Prêts reconnus		Prêts payés
	Nombre de prêts	Zloty	Zloty
Fonds Economique de l'Etat	814	20,000.000	23,815.244
Fonds du Bâtiment de l'Etat	1.783	39,571.221	57,426.008
Fonds propres de la Banque	298	27.926.700	25,690.368
Total	2.895	87,497.921	106,931.620

Le Ministère des Finances ayant effectué avec un certain retard les dotations au profit de la Banque pendant l'exercice précédent de 1927, le montant des prêts accordés pendant le 4-me trimestre de l'année a été proportionnellement très fort. La répartition des fonds au cours de l'année 1928 a été beaucoup plus uniforme et mieux adaptée aux besoins du marché du bâtiment. En effet, les montants maxima des prêts de bâtiment accordés pendant cette année ont été enregistrés au début de la saison, c'est-à-dire pendant le 1-er trimestre de l'année ainsi que pendant le 3-me trimestre où le mouvement du bâtiment a accusé la plus grande animation. Etant donné que, surtout au cours du 3-me trimestre, l'exiguïté des fonds gouvernementaux faisait craindre que la construction d'un grand nombre d'immeubles ne pourra

être poursuivie, la Banque s'est hâtée, à cette époque de l'année, de distribuer des crédits de ses propres fonds, ainsi qu'il ressort du relevé ci-dessous des prêts accordés:

Trimestre	P r ê t s c o n s e n t i s			Sommes payées z l o t y
	Fonds gouvernementaux	Fonds propres	Ensemble	
	z l o t y			
I	14,730.450	4,790.000	19,520.450	31,559.728
II	13,865.210	5,344.750	19,209.960	20,044.466
III	18,850.603	11,799.300	30,649.903	28,917.249
IV	12,124.958	5,992.650	18,117.608	26,410.177
Total . . .	59,571.221	27,926.700	87,497.921	106,931.620

Indépendamment du financement de la construction par l'octroi de prêts en espèces, provenant soit des fonds du Trésor Public soit des fonds propres de la Banque, notre institution s'est efforcée, pendant l'exercice 1928, d'encourager les capitaux privés à s'engager dans la construction des maisons d'habitation, en appliquant à cet effet les facilités prévues à l'art. 28 de l'ordonnance du Président de la République mentionnée au début, relative à l'extension des villes. L'article en question dispose qu'en dehors des fonds de l'Etat peuvent être employés pour les besoins du bâtiment, selon les prescriptions de l'ordonnance précitée et à des conditions approuvées par le ministre des Finances, tous les autres fonds affectés à ces besoins par les institutions et les personnes privées avec le consentement et sur la proposition des Comités d'Extension. Etant donné l'impossibilité d'obtenir ces fonds sous forme de crédits de bâtiment à long terme la Banque délivrait, dans des cas déterminés, sur la proposition des Comités d'Extension et au gré de la capacité d'écoulement de ses émissions sur le marché, des promesses de prêts en lettres de gage et obligations payables après l'achèvement complet de la construction.

Afin d'assurer un meilleur rendement à l'action visant à encourager la construction il a été créé, en mars 1928, deux nouvelles Sections du Bâtiment auprès des Succursales de Wilno et de Równe et il a été décidé d'en créer à Bydgoszcz et Włocławek dès que le gouvernement mettra à la disposition de la Banque les fonds affectés à l'extension des villes pour l'année 1928.

Les crédits distribués se répartissent comme suit entre les succursales particulières:

Succursales	Prêts reconnus		Prêts payés (en zloty)
	Nombre de prêts	Somme en zloty	
Département du Bâtiment auprès de l'Etablissement Central	975	40,343.130	44,587.107
Lwów	829	15,980.070	10,876.268
Poznań	293	9,402.700	8,813.150
Łódź	260	6,875.600	25,831.600 *)
Gdynia	130	5,316.300	5,542.800
Kraków	124	4,518.400	4,208.892
Wilno	134	2,993.818	4,296.700 *)
Równe	150	2,067.903	2,775.103 *)
Total . . .	2.895	87,497.921	106,931.620

*) L'excédent des sommes payées sur celles consenties a été déterminé par le transfert, aux succursales indiquées, du paiement d'un grand nombre de prêts consentis par l'Etablissement Central.

Il ressort du relevé ci-dessus que, dans le courant de l'exercice 1928, le Département du Bâtiment auprès de l'Établissement Central a été déchargé dans une forte mesure, la répartition et le paiement des crédits ayant été confiés pour la plus grande part aux sections fonctionnant auprès des succursales dans les villes éprouvant le plus grand besoin de crédits pour la construction et accusant le plus fort mouvement du bâtiment, ce qui, sans nul doute, permettra de satisfaire en premier lieu les besoins les plus urgents ainsi que d'améliorer les procédés techniques de la distribution et du paiement des prêts. En effet, tandis qu'en 1927 près de 84% de la somme totale des prêts consentis et 80% des prêts payés revenait à l'Établissement Central, les chiffres correspondants pour 1928 ont été de 46% et de moins 42%. Le plus grand développement des services des crédits de bâtiment, surtout en ce qui concerne la réalisation des prêts, a été enregistré, au cours de l'exercice 1928, à Lodz qui, avec Varsovie, occupe, dans l'ordre de succession, la première place parmi les villes bénéficiaires des crédits du bâtiment. L'extension de la ville de Gdynia, qui avance si rapidement au fur et à mesure du développement de notre port et du trafic de marchandises et de voyageurs, a été basée presque exclusivement, au cours de l'exercice 1928, à l'exception des édifices de l'État et des institutions de l'État, sur l'aide financière accordée par la Banque de l'Économie Nationale et ceci autant en ce qui concerne les constructions privées que les investissements municipaux.

Le fait que le bâtiment s'est trouvé dépendre de l'afflux des crédits publics s'est manifesté surtout à la fin de la saison après l'épuisement des contingents des crédits gouvernementaux lorsqu'on se trouvait en présence de la menace d'une interruption presque totale de la construction d'immeubles à Gdynia qui ne put être poursuivi que grâce à la dotation d'un million provenant des fonds propres de la Banque.

La succursale de notre Banque à Katowice continuait à assurer la gestion du Fonds Économique de Silésie. La succursale à Katowice a consenti de ce fonds, en 1928, d'accord avec le Conseil de voïevodie, des prêts pour un montant de 7.078 mille zloty destinés à achever la construction de bâtiments sur le territoire de la voïevodie; de cette somme il a été payé jusqu'au 31 décembre 1928 5.820 mille zloty.

En dehors de l'action de crédit pour les besoins du bâtiment assumée par la Banque en vertu de la loi sur l'extension des villes notre institution est venue en aide financièrement au Fonds du Cantonnement Militaire auquel elle a accordé des crédits à court terme pour les travaux de construction des maisons d'habitation pour militaires effectués aux frais du Fonds du Cantonnement. Il a été consenti de prêts de cette catégorie pour 21,6 millions de zloty dont 11,6 millions étaient mobilisés au 31 décembre 1928. Ce crédit a été accordé à titre d'acompte sous forme d'emprunt à court terme et garanti par les recouvrements à titre de l'impôt sur les cantonnements militaires et par d'autres redevances au profit du Fonds du Cantonnement Militaire en vertu de la loi du 15 juillet 1928 relative au logement des troupes en temps de paix.

f) Crédits à l'agriculture.

Pendant l'exercice 1928 la Banque de l'Économie Nationale, de même que les années précédentes, venait largement en aide aux petites et moyennes propriétés agricoles en leur accordant des crédits par l'intermédiaire soit des organisations de propriétaires fonciers soit des banques agricoles privées ainsi que directement aux propriétaires des cultures agricoles.

Au cours de 1928, les crédits suivants à court terme ont été accordés à l'agriculture:

Au mois de février, par suite des dommages considérables causés aux semailles par les conditions atmosphériques défavorables, il a été mobilisé pour 28 millions de crédits sous forme d'escompte de traites pour l'achat de graines de semaille. L'échéance de paiement de ces crédits a été fixée au milieu du mois de décembre 1928. Il s'est montré cependant que les agriculteurs n'étaient pas en mesure de faire face à la totalité des engagements contractés à ce titre, tant à cause de la récolte médiocre de l'année 1928, qu'en raison du fait que l'échéance de remboursement des crédits susmentionnés a coïncidé avec celles assignées au paiement d'autres sommes dues par les propriétaires fonciers. Se rendant compte de la situation difficile de l'agriculture la Banque a prolongé ces crédits pour quelques mois, une partie seulement de la dette devant être acquittée à l'échéance. D'autre part la Banque a accordé, dans de nombreux cas, des facilités de paiement surtout aux propriétaires fonciers des voïevodies de l'est.

Plusieurs districts des voïevodies de Varsovie, de Białystok et de Wilno ayant été atteints par des fléaux élémentaires, la Banque a mobilisé, au profit des agriculteurs de ces territoires, un crédit spécial, dit des fléaux élémentaires, d'un montant de 1.5 million dont l'échéance de paiement a été fixée au 1-er octobre 1928.

Les crédits spéciaux, dits des fléaux élémentaires, mobilisés par la Banque en 1926 et 1927 au profit des agriculteurs des voïevodies orientales et centrales et qui devaient être remboursés ces dernières années, ont été prolongés jusqu'au 21 février 1929. L'endettement global des agriculteurs, pendant l'exercice 1928, à titre des crédits élémentaires, est passé ainsi à 3 millions de zloty.

Outre les crédits mentionnés plus haut la Banque a mobilisé un crédit spécial se montant à 1 million de zloty et destiné aux voïevodies de l'Est avec échéance de remboursement au 15 décembre 1928. Le manque de numéraire chez les agriculteurs à l'époque de la soudure a amené la Banque à leur payer, de même que les années précédentes, en juillet 1928, le crédit dit de soudure pour le financement de la moisson, d'un montant de 5 millions de zloty. La presque totalité de ces crédits a été remboursée à l'échéance.

Le crédit de 1 million de zloty payé en septembre 1927 aux propriétaires d'exploitations endommagées par la grêle, n'a été remboursé intégralement que dans le dernier trimestre de l'exercice 1928.

En dehors des crédits accordés aux agriculteurs par l'intermédiaire des organisations de propriétaires fonciers, des prêts ont été également consentis pour un montant important à la Banque Foncière (Bank Ziemiański) à Varsovie.

Au cours de l'exercice 1928 la Banque accordait des prêts sur traites directement aux agriculteurs; l'endettement à ce titre ne dépasse pas 1 million de zloty. Ces prêts étaient remboursés pendant 12 mois par versements trimestriels. Les prêts de cette catégorie n'étaient accordés qu'aux agriculteurs présentant des garanties de solvabilité.

Pendant l'exercice 1928 la Banque demandait aux agriculteurs des traites endossées par d'autres agriculteurs.

Dans la distribution des crédits aux agriculteurs la Banque consultait des organisations des propriétaires fonciers et, en premier lieu, le Conseil Suprême des Organisations de propriétaires fonciers, les associations locales et les sociétés agricoles.

Les crédits aux exploitations de pisciculture, repris par notre Banque vers le milieu de l'année 1928 de la Banque Agraire de l'Etat en vertu d'un accord spécial, constituent une catégorie particulière des crédits agricoles. Dans le financement des exploitations de pisciculture, présentant une si grande importance pour le développement de notre agriculture, la Banque appliquait des crédits de deux catégories: les crédits à moyen terme pour 2—3 ans destinés aux investissements dans les exploitations de pisciculture et des crédits à court terme jusqu'à 1 an, pour les besoins courants de l'exploitation (peuplement et engraissement des étangs). Il convient d'ajouter que les années précédentes la Banque accordait des crédits à long terme en lettres de gage pour la création d'exploitations de pisciculture et les grands travaux d'investissement.

L'action de crédit mentionnée ci-dessus devait avoir pour cadre la somme de 300.000 zloty pour les prêts à moyen terme et 500.000 pour ceux à court terme. Au 31 décembre 1928 la somme des crédits à court terme distribués était de 301.790, celle des crédits à terme moyen de 355.000. Le fait que le contingent des crédits à terme au profit des exploitations de pisciculture n'a pas été épuisé s'explique par le fait que l'action de crédit de la Banque de l'Economie Nationale a été entreprise trop tard, les propriétaires de ces exploitations s'approvisionnant en alevins et en fourrage au printemps, alors que la Banque n'a commencé à accorder les crédits que dans la seconde quinzaine de juin. La demande des crédits à moyen terme, malgré le retard apporté à la distribution des crédits par la Banque, était considérable et n'a pu être satisfaite dans le cadre du contingent prévu, qui a été légèrement dépassé.

Dans le groupe des crédits à l'agriculture à long terme en espèces figure l'endettement de la S. A. „Kooprolna“ à titre du paiement des sommes dues par la „Kooprolna“ à titre de l'emprunt que cette société a contracté en 1925 en Angleterre. Au cours de l'exercice 1928 la „Kooprolna“ s'est acquittée vis-à-vis de la Banque des intérêts moratoires et d'une partie du capital, ce qui fit que son endettement diminua de 40.3 millions fin 1927 à 39.1 millions fin 1928.

Etant donné que la „Kooprolna“ satisfaisait les besoins de crédit principalement des agriculteurs de l'ancienne Pologne du Congrès et qu'elle faisait office de grande centrale de commerce agricole, la Banque a suivi à son égard la politique du recouvrement progressif de ses anciennes redevances et de la consolidation de ses créances par des garanties spéciales sur la fortune de la „Kooprolna“ et celle de ses débiteurs. Au cours de l'exercice 1928 il a été procédé à un examen détaillé de l'état des affaires de cette institution et de celles de ses débiteurs; en conséquence des faits qui ont été constatés en ce qui concernait ces entreprises, la Banque a entamé à plusieurs reprises une action en vue de constituer des comités composés de personnes se portant garantes des institutions faibles, par suite de quoi leur capacité de crédit a pu être maintenue.

Indépendamment de ces garanties on a organisé un appareil de contrôle par l'introduction des commissaires de la Banque dans certaines institutions débitrices de la „Kooprolna“. Ainsi s'est trouvée élargie la base des garanties de la créance de la Banque, et il pourra être procédé à l'établissement d'un programme d'assainissement des institutions affiliées à la „Kooprolna“ et à l'élaboration d'un plan financier du remboursement des engagements des débiteurs particuliers de la „Kooprolna“ assurant une diminution progressive de l'endettement. Dans le but d'assurer la réalisation partielle de ce programme et de mieux adapter leur activité aux conditions existantes certaines sociétés associées dans la „Kooprolna“ se sont transformées en coopératives

et les autres sociétés font des préparatifs en vue d'assumer la forme juridique d'organisations coopératives.

g) Crédits à l'industrie.

Les crédits à l'industrie constituent un domaine d'où la Banque se retire progressivement, conformément à son nouveau plan d'activité, en laissant aux banques privées le soin de satisfaire les besoins de crédit dans cette branche de l'économie nationale. Aussi la somme des crédits industriels n'a-t-elle augmenté, en chiffres absolus, que dans une faible proportion et même, considérée par rapport à la somme totale des crédits en espèces, elle a diminué. L'accroissement des crédits à l'industrie est dû principalement à la progression sérieuse, se montant à 30%, de l'endettement de l'industrie agricole, alors que le montant des crédits des autres branches de l'industrie n'a augmenté que de 10% et se montait, fin 1928, à 73.726 mille zloty contre 67.112 mille à la fin de l'année précédente. Dans le dernier groupe ont augmenté seulement les crédits en espèces à long terme de plus de 6 millions et $\frac{1}{2}$, tandis que le montant des crédits à court terme atteignait, fin 1928, de même qu'à la fin de l'année précédente, environ 65 millions de zloty.

Dans l'industrie agricole une très forte augmentation est marquée par l'industrie sucrière, de 8.4 à 11.3 millions de zloty, soit de 2.9 millions; de telle sorte que la situation de cette industrie, au point de vue des crédits à court terme, est presque identique à celle de l'industrie textile. Une augmentation encore plus considérable, de 2.0 à 6.4 millions, est enregistrée dans la distillerie; par contre l'endettement des moulins a diminué.

Dans les autres branches de l'industrie les crédits ont diminué, à l'exception de l'industrie minière et métallurgique qui, ces dernières années, bénéficiaient dans une faible mesure de l'aide financière de notre Banque, ainsi que des crédits dits céramiques. Le fort accroissement de ces derniers et leur niveau élevé en chiffres absolus est le résultat de l'action de crédit spéciale en faveur de l'industrie céramique, action entreprise par notre Institution en prévision d'une forte reprise du bâtiment en 1928. On a accordé à cette industrie, en 1928, un crédit de 12 millions pour l'extension de la production de la brique.

D'autre part, eu égard à la destruction de nombreuses briqueteries et à la nécessité d'en assurer la mécanisation, la Banque a destiné une somme de 2 millions pour les investissements supplémentaires dans les briqueteries mécaniques ou briqueteries de camp qui produisaient au moins 500 mille pièces de briques par an. L'intérêt attaché à ces crédits était très bas, se montant à 9% par an. La Banque de l'Economie Nationale subordonnait l'octroi des crédits à la condition que les entreprises bénéficiaires, en fixant les prix de vente ajoutent un maximum de 20% à 30% à leur prix de revient à titre de bénéfice. L'action de secours projetée par la Banque de l'Economie Nationale au profit des industries céramiques n'a pas pris de grandes proportions, car les briqueteries, en prévision des conditions d'écoulement favorables, ne voulaient pas se contenter du profit qui leur était assigné par notre institution. Du contingent total destiné aux prêts de roulement il a été consenti aux briqueteries 7.633.500 zloty.

Par contre les briqueteries ont utilisé dans une plus forte mesure les crédits d'investissements à moyen terme accordés par la Banque de l'Economie Nationale pour 2 — 3 ans. Saisie de nombreuses demandes la Banque, déjà au mois de mars 1928, a cru utile d'augmenter de nouveau la somme destinée à cet effet de 1 million de zloty. Mais ce montant s'est montré lui aussi insuffisant, à la fin de l'année, la somme des prêts consentis ayant été de 3.158.600 zloty.

L'action engagée par notre Institution a contribué très sensiblement à augmenter la production et à abaisser les prix de la brique. Le mouvement du bâtiment n'a pas été cependant aussi intense qu'on s'y attendait, aussi certaines briqueteries, et en premier lieu les grands établissements, se sont trouvés, pendant les mois d'hiver, dans une situation financière assez difficile vu l'impossibilité d'écouler de forts stocks de brique. La Banque a adopté vis-à-vis de ces établissements une politique libérale en ce qui concerne le remboursement des crédits à l'échéance en accordant, dans de nombreux cas, des prolongations pour un an avec paiement d'une part relativement faible du prêt.

h) Crédits au commerce.

En dehors des crédits accordés par la Banque directement à l'agriculture, les agriculteurs bénéficiaient des crédits assez importants par l'intermédiaire d'entreprises agricoles-commerciales. Pendant l'exercice 1928, de même que les années précédentes, la Société Anonyme „Kooprolna“ a été dotée d'importants crédits pour l'achat d'engrais artificiels. Cette maison, en outre du contingent d'escompte normal, d'un montant de 600 mille, était gratifiée de crédits spéciaux à savoir: le contingent d'escompte de 17 millions, consenti en 1927 pour l'achat d'engrais artificiels, a été augmenté, en janvier 1928 jusqu'à 23 millions. En mai 1928 un crédit lui a été accordé pour l'achat d'engrais artificiels pour la saison d'automne, d'un montant de 18 millions. Enfin en novembre un crédit pour l'achat d'engrais, dit crédit de printemps 1928, a été ouvert, se montant à 23 millions, somme dont la „Kooprolna“ a utilisé 3 millions et demi au 31 décembre 1928.

D'autre part un crédit d'escompte de 2.375 mille zloty a été ouvert à la „Kooprolna“ pour l'achat de l'orge de brasserie, des pois et des semences pour les besoins de l'exportation.

En dehors de la „Kooprolna“ a bénéficié, au cours de l'exercice 1928, des crédits plus importants de la Banque la Société Anonyme pour le Commerce des Céréales, pour un montant de 1.500 mille destinés aux moulins.

Parmi les autres maisons qui ont bénéficié en 1928 des crédits de la Banque, il convient de mentionner le syndicat des Planteurs de Houblon doté d'un crédit de 600 mille zloty. Ce crédit a été consenti afin de permettre au syndicat des Producteurs de Houblon de payer des acomptes pour la production et les fournitures. Ont bénéficié en outre de crédits: le Syndicat Agricole de Varsovie pour 300 mille zloty et l'Association des Producteurs de Poissons pour 100 mille.

CREDITS POUR LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS.

L'action d'encouragement des exportations au moyen de crédits d'exportations accordés à l'industrie et au commerce, entamée par la Banque au cours de ces dernières années, s'est développée au cours de l'exercice 1928 d'une façon favorable. Le nombre total des lettres de change provenant des exportations et achetées par la Banque atteint une valeur de 4.540 mille dollars. Sur ce total la majeure partie, à savoir 3.770 mille dollars, revient au commerce et le reste à l'industrie.

Sur les crédits accordés au commerce plus de 90% reviennent à la Compagnie pour le Commerce avec la Russie „Polros“ tandis que, dans le groupe des crédits industriels, la

majorité (85%) revient à l'industrie sidérurgique et en second lieu à l'industrie du bois. Les devises achetées à l'industrie sidérurgique provenaient également en majeure partie de Russie.

En dehors de ces crédits, destinés uniquement à encourager l'exportation, la Banque a accordé également des crédits importants sous forme d'achat de lettres de change qui contribuaient d'une façon indirecte à l'encouragement ou au développement des exportations. Ces crédits étaient accordés principalement à l'industrie pétrolière et leur montant a atteint 2,2 millions de dollars.

En ce qui concerne les crédits d'importation accordés pour les achats à l'étranger des matières premières indispensables pour notre industrie, leur montant global a atteint environ 270 mille livres sterling, 435 mille dollars et 3.300 mille francs français ce qui représente, par rapport à 1927, un accroissement de 55% environ. Les crédits en livres et en dollars ont été accordés en entier pour les besoins de l'industrie textile, tandis que les crédits en francs ont été consentis à l'industrie de construction des avions. Les crédits accordés à l'industrie textile ont été utilisés exclusivement pour le paiement des livraisons de matières premières, notamment de laine (60%), de coton (34%) et de chanvre (6%). Ces opérations ont été traitées principalement par l'intermédiaire du marché anglais ce qui s'explique par le taux d'intérêt inférieur sur le marché de Londres. De même qu'en 1927 ces crédits étaient accordés à 3—6 mois.

i) Crédits pour les banques.

Par suite des progrès rapides du redressement des banques polonaises privées, le montant des versements effectués par les banques privées pour le compte de la dette d'assainissement contractée par elles au moment du fléchissement du zloty, accuse un accroissement continu. En 1928 les banques ont remboursé à la Banque à ce titre 14.872 mille zloty ce qui représente une augmentation de 40% par rapport à l'exercice précédent. En outre — contrairement à l'année 1927 — les banques n'ont plus bénéficié de nouveaux crédits d'assainissement.

Au cours de l'exercice 1928 le Ministère des Finances a approuvé les plans de remboursement des crédits d'assainissement pour toutes les banques pour lesquelles ces plans n'ont pas été établis jusqu'à la fin de 1927. Toutes les banques remboursent les crédits arrivant à échéance aux dates fixées par le Ministère des Finances dans les plans de remboursement. Pour faciliter ce remboursement le Ministère des Finances a autorisé les banques à le faire par versements trimestriels.

En dehors des crédits d'assainissement accordés aux banques au cours des années de crise, la Banque de l'Economie Nationale leur accordait également, dans des cas exceptionnels, des crédits d'escompte. Le montant global des crédits de ce genre accordés aux banques a atteint, fin 1928, 3,4 millions de zloty.

Les principaux bénéficiaires des crédits de la Banque ont été: la „Banque Communale de Pologne“, qui a reçu au total 2 millions de zloty dont 1 million pour les caisses d'épargne communales de l'ancienne province russe et 1 million pour les diétines et les comités administratifs de district et, en second lieu, la „The British and Polish Trade Bank“ à Dantzig fondée à la fin de 1926 par la Banque de l'Economie Nationale avec le concours de la „Anglo-International Bank“. En outre la Banque a consenti un crédit de 400 mille zloty à la „Banque des Industriels Polonais“.

IV. GARANTIES.

A partir de 1926 — au fur et à mesure de l'amélioration progressive de notre situation économique — les garanties accordées par notre Banque aux différentes branches de la vie économique accusent une baisse continue. Au cours des trois dernières années (1926—1928) le montant des garanties est passé de 218,2 (au 31 décembre 1925) à 29,2 millions de zloty (au 31 décembre 1928). La baisse la plus forte s'est produite au cours de l'exercice dernier, de 61,6 à 29,2 millions de zloty, soit de 53%. Les garanties étaient accordées en premier lieu à l'industrie et aux entreprises de l'Etat. Par contre l'industrie agricole, qui bénéficiait en 1927 encore des garanties dans une mesure plus forte que les autres branches de la production, n'y participait en 1928 que dans une faible mesure.

La répartition des garanties entre les branches particulières de la production au 31 décembre 1928 est présentée par le tableau suivant (en milliers de zloty):

G r o u p e s	M o n t a n t
1. Entreprises de l'Etat	12.076
2. Administr. autonomes et entreprises communales	124
3. Coopératives	88
4. Agriculture	348
5. Commerce	1.208
6. Industrie:	
a) agricole:	
dont: sucrière 2.200	
distillerie 45	
autres 1	2.246
b) diverses:	
dont: sidérurgique 543	
construction mécan. et élect. . 1.816	
textile 3.275	
chimique 35	
du papier 55	
du bois 143	
du ciment 5.736	
du vêtement et articles de fantaisie 188	
métallurgique 476	
céramique 13	
autres 498	12.778
7. Banques	153
8. Divers	152
Total	29.173

V. ORGANISATION DE LA BANQUE.

1. QUESTIONS DU PERSONNEL.

Nombre des fonctionnaires.

Le développement des opérations de la Banque a nécessité en 1928 l'accroissement du nombre des fonctionnaires de 90, soit de 8%. Les autorités de la Banque se sont efforcées à suppléer aux besoins de personnel par des mutations intérieures et par la rationalisation du travail de bureau. En résultat le personnel de notre Institution se chiffrait fin 1928 par 1.048 employés et 228 fonctionnaires subalternes contre 955 employés et 214 fonctionnaires fin 1927.

Rémunérations.

Au cours de l'exercice écoulé les rémunérations du personnel étaient régies par le barème des appointements fixé en 1927. Les augmentations de traitement étaient pratiquées seulement d'une façon individuelle sous forme d'avancement du personnel pour niveller des différences de traitements entre les groupes particuliers d'employés.

Par suite du règlement des traitements tenant compte des qualifications scientifiques des employés et d'une politique rationnelle des avancements et des nominations on a pu constater, parmi les employés de la Banque, une tendance à relever le niveau de leur connaissances scientifiques et professionnelles ce qui s'est manifesté surtout au cours des examens passés par les employés en vue de la titularisation.

2. REORGANISATION DE LA BANQUE.

Le 1 janvier 1928 est entré en vigueur le schéma d'organisation fixant la répartition du travail parmi les départements et sections particuliers de l'Etablissement Central de la Banque. La Commission d'Organisation fonctionnant auprès de la Direction de la Banque a élaboré toute une série de règlements et d'instructions réglant l'activité de la Banque. Une attention spéciale a été portée également sur l'amélioration et l'unification du fonctionnement des succursales.

Les travaux d'organisation de l'Etablissement Central ont été rendus, en 1928, plus faciles par le fait d'un nouvel aménagement des locaux ce qui a permis une répartition rationnelle des services. En outre, en automne 1928, la Banque a commencé la construction d'un nouveau bâtiment pour son siège central. Malgré la saison tardive ces travaux ont fait d'importants progrès.

3. SUCCURSALES.

En juin 1928 a été créée une succursale de la Banque à Radom, centre économique important des voïevodies du centre. Auprès des succursales de Wilno et de Równe on a créé d'autre part des services du bâtiment eu égard aux progrès réalisés dans le domaine du bâtiment par nos voïevodies de l'est.

Au cours de l'exercice 1928, comme de celui de 1927, les autorités de la Banque se sont efforcées d'établir le contact le plus étroit avec les succursales. A cet effet le dr. R. Górecki, Président de la Banque, a fait plusieurs voyages pour visiter les succursales et pour se renseigner sur place sur les conditions de travail des succursales particulières. En outre le Service

d'Inspection de la Banque a effectué la revision des succursales effectuée selon un plan consistant à faire l'inspection de chaque succursale régulièrement une fois par an indépendamment des inspections occasionnelles. Au cours de ces inspections on vérifie non seulement la situation des affaires dans les succursales mais aussi l'efficacité du travail et l'uniformité des méthodes employées.

Les 1 et 2 juin 1928 a eu lieu la deuxième conférence des Directeurs des Succursales consacrée au problème des crédits sociaux. Au cours de cette conférence on a présenté plusieurs rapports sur l'organisation de ces crédits en Pologne et à l'étranger et on a étudié les tâches de la Banque dans le domaine des crédits pour les coopératives et les caisses d'épargne.

4. CHANGEMENTS DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

En 1928 M. Ladislas Weissbrod a présenté sa démission de membre du Conseil d'Administration de la Banque. A sa place le Ministre des Finances a nommé M. Jean Strzelecki, Directeur de Département au Ministère de l'Intérieur.

5. CHANGEMENTS A LA DIRECTION.

Le Directeur de la Banque de l'Economie Nationale le dr. Lucien Szpor et les Vice-Directeurs MM. Joseph Kretschmer et Jules Reiner ont abandonné en 1928 leurs postes, ayant passé en retraite.

Le Conseil d'Administration a nommé aux postes d'adjoints du Directeur Général de la Banque M. Wacław Konderski, ancien Directeur de la Succursale de Cracovie de la Banque Hypothécaire et le dr. Felix Merunowicz, précédemment Directeur à la Banque de l'Economie Nationale. En outre ont été nommés Vice-Directeurs: le dr. Marjan Chechliński, le dr. Joseph Drzewicki, le dr. Thadée Garbusiński, M. Etienne Jarnutowski, M. Edmond Komorowski, M. Jean Ruckgaber et le dr. Sigismond Wasserab. Les autorités de la Banque ont accordé au Vice-Directeur M. E. Komorowski un congé sans appointements illimité en le désignant au poste de Directeur de la „The British and Polish Trade Bank” à Dantzig.

6. CHANGEMENTS DES STATUTS.

Au cours de 1928 les Statuts de la Banque de l'Economie Nationale ont été modifiés à deux reprises:

L'Ordonnance du Ministre des Finances du 15 mars 1928 (Journal des Lois Nr. 41 de 1928 texte 402) a développé l'art. 87 des Statuts en y introduisant une disposition prévoyant 2 adjoints au Directeur Général au lieu d'un seul.

D'autre part l'Ordonnance du Ministre des Finances du 5 mai 1928 (J. d. L. Nr. 56 de 1928 texte 532) a complété les dispositions de l'art. 13 des Statuts se rapportant aux garanties pour les prêts par émission de la Banque dans ce sens que ces prêts constituent une masse des avoirs à part destinée à garantir les droits des porteurs des lettres de gage et des obligations. L'art. 30 des Statuts de la Banque a été complété par la disposition en vertu de laquelle les inscriptions hypothécaires garantissant les prêts de la Banque doivent contenir une spécification détaillée du genre d'émission. Dans le cas où cette inscription se rapporte aux lettres de gage ou obligations dont l'émission est close, elle doit porter une mention appropriée.

III.

EXPLICATIONS DU BILAN POUR L'EXERCICE 1928.

Le bilan pour 1928, y compris les garanties, se clôture par un total de Zl. 1.715.360.386,48 et par un total de Zl. 1.686.187.735,74 non compris les garanties. A titre de comparaison nous reproduisons ci-dessous les totaux des bilans des exercices précédents sans garanties ainsi que les chiffres illustrant leur augmentation en pourcentage:

Année	Total du bilan	Accroissement en %
1924	224.028.816.45	—
1925	555.569.193.42	148.0
1926	798.149.067.76	43.6
1927	1,363.651.831.21	70.9
1928	1,686.187.735.74	23.6

P A S S I F.

Postes 1—3. Fonds propres et réserves:

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
a) capital social	Zl. 120.000.000,—	Zl. 150.000.000,—
b) fonds de réserve	„ 4.446.159,17	„ 6.279.297,52
c) réserve pour les lettres de gage et les obligations	„ 4.400.307,52	„ 7.048.187,45
d) réserve de réévaluation pour les prêts hypothécaires de l'ancienne Banque pour la Reconstruction et de l'ancien Etablissement de Crédit des Villes de la Petite Pologne	„ 2.270.567,61	„ 2.569.823,30
e) réserve de réévaluation pour les dépôts d'épargne	„ 87.224,37	„ 69.308,63
f) réserve générale	„ 17.612.668,99	„ 28.793.443,05
total	Zl. 148.816.927,66	Zl. 194.760.059,95

Le capital social s'élevant en 1927 à 120.000.000 de zloty a été augmenté en 1928 jusqu'à 150.000.000 de zloty, soit de 30.000.000 de zloty qui ont été versés par le Ministère des Finances.

Les réserves statutaires (b et c) ont augmenté en 1928 de Zl. 4.481.018,28. Cette augmentation a résulté:

a) du prélèvement sur le bénéfice net de 1927 conformément à l'art. 73 des Statuts	Zl.	3.437.134,41
b) des versements effectués en vertu de l'art. 17 des Statuts et des bénéfices de la Banque provenant du rachat des lettres de gage et des obligations destinées à l'amortissement en vertu de l'art. 17 alinéa 2 des Statuts	„	1.043.883,87

Les autres réserves ont augmenté en 1928 de Zl. 11.462.114,01, notamment:

a) la réserve générale a augmenté de	Zl.	11.180.774,06
b) la réserve de réévaluation pour les prêts hypothécaires a augmenté de	„	299.255,69
c) la réserve de réévaluation pour les dépôts d'épargne, par suite de la réalisation d'une part des livrets d'avant guerre, a diminué de	„	17.915,74

Poste 4. Les Placements du Trésor ont atteint, au 31 décembre 1928, Zl. 356.223.547,33 ce qui représente, par rapport à la situation du 31 décembre 1927, un accroissement de Zl. 72.027.918,03. Ce sont des placements à long terme en rapport avec l'action de crédit de l'Etat menée par la Banque de l'Economie Nationale.

Le montant de ces placements comporte les fonds suivants:

a) fonds de bâtiment	Zl.	196.444.307,07
b) fonds gérés à titre des actions d'assainissement	„	53.572.506,92
c) placements spéciaux du Ministère des Finances	„	35.970.707,70
d) autres fonds gérés par la Banque de l'Economie Nationale	„	70.236.025,64

Poste 5. Dépôts. Le montant de dépôts a augmenté en 1928 de Zl. 35.692.455,85 c. à d. de 11,3%. Le tableau ci-dessous illustre les groupes particuliers des dépôts ainsi que leur accroissement par rapport à 1927:

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
a) à terme (placements)	Zl. 72.851.421,07	Zl. 133.125.049,49
b) dépôts en dollars (à terme)	„ 13.214.183,01	„ 17.367.130,56
c) à vue — comptes courants	„ 117.047.374,28	„ 137.384.974,82
d) sur livrets d'épargne	„ 11.299.238,84	„ 19.205.895,34
e) bons de caisse	„ 493.400,—	„ 538.200,—
f) à titre de soldes créditeurs	„ 100.813.986,42	„ 43.790.809,26
total	Zl. 315.719.603,62	Zl. 351.412.059,47

Poste 6. Le compte réescompte des traites a augmenté en 1928 de Zl. 19.895.913,14 en passant de Zl. 18.986.598 à Zl. 38.882.511,14 dont il revient au réescompte des lettres de change en monnaie polonaise Zl. 27.248.136,79 et en monnaies étrangères — Zl. 11.634.374,35.

Poste 7. Le compte des **banques „Loro“** a diminué de Zl. 44.904.792,11 en passant de Zl. 62.414.356,95 à Zl. 17.509.564,84. Sur cette somme il revient aux banques polonaises Zl. 14.642.659,20 et aux banques étrangères Zl. 2.866.905,64. La baisse s'est produite principalement dans le groupe des banques polonaises par suite du retrait des dépôts par la Banque Agraire de l'Etat.

Poste 8. Le compte des **banques „Nostro“** accuse une baisse considérable comme le montrent les chiffres suivants:

	31. XII. 1927	31. XII. 1928	moins
a) banques polonaises	Zl. 9.355.432,82	Zl. 5.180.322,22	Zl. 4.175.110,60
b) „ étrangères	„ 33.802.951,14	„ 17.921.110,99	„ 15.881.840,15
total	Zl. 43.158.383,96	Zl. 23.101.433,21	Zl. 20.056.950,75

La baisse des comptes des banques polonaises est due principalement à la diminution du nantissement des titres à la Banque de Pologne, et celle des comptes des banques étrangères au remboursement de l'emprunt contracté à la Bankers Trust Company.

Poste 9. Les **transierts à payer** s'élevaient, au 31 décembre 1928, à Zl. 211.099,33. Ce sont des transferts avisés et non payés au 31 décembre 1928.

Poste 10. Le compte des **créanciers hypothécaires** a baissé de Zl. 5.677,63 jusqu'à Zl. 237.345,30 par suite du remboursement partiel des dettes grevant les immeubles.

Poste 11. Les **comptes divers** s'élevaient au 31 décembre 1928 à Zl. 45.783.918,67 ce qui représente une augmentation de Zl. 7.453.644,12 par rapport à 1927. Le total des comptes divers comprenait en premier lieu les trois postes suivants:

a) comptes du service hypothécaire	Zl. 20.396.516,43
b) „ de règlement ne portant pas d'intérêt	„ 20.968.670,56
c) „ des acceptations	„ 4.418.731,68

Poste 12. Les **comptes d'ordre** s'élevaient à:

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
	Zl. 23.572.438,—	Zl. 24.000.989,89

Poste 13. Le compte **„divers pour encaissements“**:

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
	Zl. 14.308.225,58	Zl. 16.291.324,67

ce qui représente une augmentation de Zl. 1.983.099,09.

Poste 14. Emissions:

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
a) lettres de gage	Zl. 70.613.443,79	Zl. 101.105.677,14
b) obligations communales	„ 306.458.372,48	„ 446.618.498,30
c) „ ferroviaires	„ 11.662.211,45	„ 11.328.512,—
d) „ bancaires	„ 2.565.000,—	„ 24.531.900,—
e) „ de bâtiment	„ —	„ 190.800,—
total	Zl. 391.299.027,72	Zl. 583.775.387,44

Poste 15. Le compte du **Fonds d'amortissement des lettres de gage et des obligations** se monte à Zl. 2.601.805,92 soit Zl. 1.195.373,57 de plus qu'en 1927. Sont portées à ce compte, à l'échéance des annuités des prêts d'émission, les sommes revenant à l'amortissement des lettres de gage et des obligations.

Poste 18. Le **Fonds pour le paiement des coupons des lettres de gage et des obligations** est passé de Zl. 13.250.412,95 à Zl. 21.026.417,99 augmentant de Zl. 7.776.005,04.

Poste 20. **Bénéfice net:** voir ci-dessous le compte des profits et pertes.

Poste 21. Compte des **créanciers pour les garanties:**

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
	Zl. 61.563.584,02	Zl. 29.172.650,74
dont regarantis par le Trésor	„ 42.237.620,31	„ 9.157.832,26

A C T I F.

Poste 3. Le compte „**portefeuille titres**“ accuse une baisse de Zl. 151.801.289,27 à Zl. 122.946.952,97 principalement par suite de la vente à la Bankers Trust Company de l'emprunt Dillon et de la diminution du portefeuille des obligations communales.

Ce compte se décompose comme suit:

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
a) emprunts de l'Etat	Zl. 36.549.248,07	Zl. 28.610.206,51
b) lettres de gage	„ 8.826.657,11	„ 7.931.116,33
c) obligations	„ 106.425.384,09	„ 86.405.630,13

Poste 4. Le compte des **participations aux entreprises consortiales et des actions** a augmenté dans une forte mesure en passant de Zl. 20.113.351,73 à Zl. 46.285.391,56. Cette augmentation est due à l'achat, par la Banque, des actions de la S. A. „Azot“, de la S. A. „Ursus“, de la S. A. „Tesp“ et de la S. A. „Starachowice“.

Postes 6—9. **Crédits à court terme:**

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
a) lettres de change escomptées	Zl. 136.419.462,80	Zl. 176.100.994,04
b) „ „ „ protestées	„ 488.088,25	„ 1.340.069,92
c) avances à terme (garanties par des lettres de change, marchandises, reconnaissances, hypothèques etc.)	„ 25.032.981,75	„ 43.250.857,15
d) comptes-courants débiteurs	„ 93.646.039,26	„ 87.199.616,86
total .	Zl. 255.586.572,06	Zl. 307.891.537,97

Poste 10. **Banques „Loro“:**

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
a) banques polonaises	Zl. 6.173.863,90	Zl. 1.456.977,55
b) „ étrangères	„ 21.510,—	„ 138.363,50
total .	Zl. 6.195.373,90	„ 1.595.341,05

Poste 11. Banques „Nostro“:

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
a) banques polonaises	Zl. 1.039.159,95	Zl. 2.883.938,21
b) „ étrangères	„ 25.309.817,78	„ 38.678.366,91
total .	Zl. 26.348.977,73	Zl. 41.562.305,12

Poste 13. Le compte „immeubles“ a augmenté de Zl. 110.333,34 jusqu'à Zl. 9.425.705,—.

Poste 15. Comptes divers:

	31. XII. 1927	31. XII. 1928
	Zl. 30.270.052,57	Zl. 32.777.460,70

Poste 17. Compte „encaissements“: voir poste 13 du passif.

Poste 18. Compte des prêts par émission: voir poste 14 du passif.

Poste 21. Compte „Débiteurs pour garanties“: voir poste 21 du passif.

EXPLICATIONS DU COMPTE DES PROFITS ET PERTES

arrêté au 31 décembre 1928.

Le compte des profits et pertes, après couverture des intérêts, des frais d'administration, des prélèvements pour les créances douteuses et les amortissements ainsi que, conformément aux Statuts de la Banque, des tantièmes pour la Direction et le personnel de la Banque et de la dotation pour le Fonds de Retraites des fonctionnaires de la Banque de l'Economie Nationale, accuse un bénéfice net de:

Zl. 7.194.057,83.

Sur cette somme il revient:

a) 35% à la réserve pour les lettres de gage et les obligations .	Zl.	2.517.920,24
b) 40% au fonds de réserve	„	2.877.623,13
c) le reste soit 25%	„	1.798.514,46

reste à la disposition du Gouvernement en tant que propriétaire unique du capital social de la Banque de l'Economie Nationale.

IV.

BILAN AU 31 DECEMBRE 1928
COMPTE DES PROFITS ET PERTES POUR 1928

BILAN ET COMPTE DES DEPENSES ET DES RECETTES DU FONDS DES RETRAITES
POUR 1928.

A C T I F.

		zloty	gr.
1. Encaisse, Banque de Pologne & Caisse Postale d'Epargne		52,583.581	40
2. Monnaies étrangères		3,351.938	27
3. Portefeuille titres:			
a) emprunts de l'Etat	28,610.206.51		
b) papiers pupillaires	94,336.746.46	122,946.952	97
4. Participations et titres		46,285.391	56
5. Titres sortis au tirage et coupons à payer		115.344	36
6. Lettres de change		176,100.994	04
7. Lettres de change protestées		1,340.069	92
8. Avances à terme:			
a) contre nantissement de titres	1,124.975.44		
b) " " de l'or et de l'argent	1.850.—		
c) " " de lettres de change	25,194.590.71		
d) " reconnaissances de dette	150.678.01		
e) " nantissement de marchandises	4,509.559.—		
f) " " de lettres de voiture	373.099.21		
g) " warrants	7.200.—		
h) placements dans les Caisses d'Epargne Communales sur livrets de dépôt	11,888.904.78	43,250.857	15
9. Comptes courants débiteurs:			
a) en zloty	65,323.672.30		
b) en monnaies étrangères	5,982.757.49		
c) dettes en suspens	15,893.187.07	87,199.616	86
10. Banques „Loro“:			
a) en Pologne	1,456.977.55		
b) à l'étranger	138.363.50	1,595.341	05
11. Banques „Nostro“:			
a) en Pologne	2,883.938.21		
b) à l'étranger	38,678.366.91	41,562.305	12
12. Prêts en espèces à long terme:			
a) compte du Min. des Finances à titre du Monop. des Allumettes	12,754.866.96		
b) prêts des fonds de l'Etat gérés par la Banque de l'Econ. Nat. à titre des actions d'assainissement	44,667.824.66		
c) dette de la „Kooprolna“	39,094.200.72		
d) prêts pour le bâtiment et les investissements	284,827.550.72		
e) autres prêts à long terme en espèces	57,968.513.86	439,312.956	92
13. Immeubles		9,425.705	—
14. Mobilier		1,152.339	88
	à reporter	1.026,223.394	50

		zloty	gr.
1. Capital		150,000.000	—
2. Réserves statutaires:			
a) fonds de réserve	6,279.297.52		
b) réserve pour les lettres de gage et obligations	7,048.187.45	13,327.484	97
3. Autres réserves:			
a) réserve de valorisation pour les prêts hypothécaires	2,569.823.30		
b) " " " " " dépôts d'épargne	69.308.63		
c) " générale	28,793.443.05	31,432.574	98
4. Placements du Trésor de l'Etat:			
a) fonds du bâtiment	196,444.307.07		
b) " gérés à titre des actions d'assainissement	53,572.506.92		
c) placements spéciaux du Ministère des Finances	35,970.707.70		
d) autres fonds gérés par la Banque de l'Econ. Nat.	70,236.025.64	356,223.547	33
5. Dépôts:			
a) à terme (placements)	133,125.049.49		
b) en dollars	17,367.130.56		
c) à vue — comptes courants	137,384.974.82		
d) sur livrets d'épargne	19,205.895.34		
e) contre bons de caisse	538.200.—		
f) à titre des soldes créditeurs des autres comptes	43,790.809.26	351,412.059	47
6. Réescompte de traites		38,882.511	14
7. Banques „Loro“:			
a) en Pologne	14,642.659.20		
b) à l'étranger	2,866.905.64	17,509.564	84
8. Banques „Nostro“:			
a) en Pologne	5,180.322.22		
b) à l'étranger	17,921.110.99	23,101.433	21
9. Transferts à payer		211.099	33
10. Créanciers hypothécaires		237.345	30
11. Comptes divers		45,783.918	67
12. Comptes d'ordre		24,000.989	89
13. Divers pour encaissements		16,291.324	67
14. Emissions:			
a) lettres de gage	101,105.677.14		
b) obligations communales	446,618.498.30		
c) " ferroviaires	11,328.512.—		
d) " bancaires	24,531.900.—		
e) " de bâtiment	190.800.—	583,775.387	44
à reporter		1,652,189.241	24

		zloty	gr.
	report	1.026,223.394	50
15.	Comptes divers	32,777.460	70
16.	Comptes d'ordre	15,097.196	96
17.	Encaissements	16,291.324	67
18.	Prêts par émission:		
	a) en lettres de gage	101,105.677.14	
	b) „ obligations communales	446,618.498.30	
	c) „ „ ferroviaires	11,328.512.—	
	d) „ „ bancaires	24,531.900.—	
	e) „ „ du bâtiment	190.800.—	583,775.387 44
19.	Annuités des prêts par émission:		
	a) arriérées	7,904.186.61	
	b) courantes	4,089.310.33	11,993.496 94
20.	Coupons des lettres de gage et des obligations sorties au tirage:		
	a) des lettres de gage	19.122.25	
	b) „ obligations communales	9.378.84	
	c) „ „ ferroviaires	973.44	29.474 53
		1.686,187.735	74
21.	Débiteurs pour garanties	29,172.650	74
		1.715,360.386	48

	Valeur nominale en monnaies différentes	Valeur en bourse en zloty
Caisse des effets	5,282,102.050.12	384,227.640.96
Débiteurs pour dépôts	1,001,317.989.67	61,615.894.90
	6,283,420.039.79	445,843.535.86

D E

PRESIDENT DE LA BANQUE: Dr. Roman Górecki.

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT: Wacław Konderski, Dr. Feliks Merunowicz.

*DIRECTION: Dr. Leon Barysz, Władysław Bizański, Walenty Miler,
Dr. Adam Pawlikowski, Dr. Mieczysław Szenk, Jan Edward Żytkiewicz.*

		zloty	gr.
	report	1,652,189.241	24
15. Fonds d'amortissement des lettres de gage et des obligations:			
a) des lettres de gage	104.11		
b) „ obligations communales	2,294.168.53		
c) „ „ ferroviaires	31.10		
d) „ „ bancaires	285.840.30		
e) „ émissions de l'ancienne B-que Provinc. Polonaise	21.661.88	2,601.805	92
16. Lettres de gage et obligations sorties au tirage:			
a) lettres de gage	540.138.14		
b) obligations communales	373.954.50		
c) „ ferroviaires	21.996.—	936.088	64
17. Coupons arrivés à échéance en circulation:			
a) des lettres de gage	1,632.556.57		
b) „ obligations communales	265.536.03		
c) „ „ ferroviaires	307.826.70	2,205.919	30
18. Fonds pour le paiement des coupons des lettres de gage et des obligations:			
a) des lettres de gage	3,679.258.93		
b) „ obligations communales	16,204.332.39		
c) „ „ ferroviaires	225.970.22		
d) „ „ bancaires	909.224.45		
e) „ „ de bâtiment	7.632.—	21,026.417	99
19. Annuités anticipées:			
a) des lettres de gage	34.183.32		
b) „ obligations communales	21.50	34.204	82
20. Bénéfice net à répartir conformément au § 73 des Statuts de la Banque:			
a) 35% pour la réserve pour les lettres de gage et les obligations	2,517.920.24		
b) 40% pour le fonds de réserve	2,877.623.13		
c) 25% à la disposition du gouvernement	1,798.514.46	7,194.057	83
		1,686,187.735	74
21. Créanciers pour garanties		29,172.650	74
		1,715,360.386	48

P O T S

	Valeur nominale en monnaies différentes	Valeur en bourse en zloty
Créanciers pour dépôts	5.552,775.290.94	276,615.238.33
Dépôt propre (Nostro)	730,644.748.85	169,228.297.53
	6.283,420.039.79	445,843.535.86

CHEF DE LA COMPTABILITE: Directeur Adjoint Ignacy Szotarski.

COMPTE DES PRO

De la Banque de

au 31 Dé

PERTES.

		zloty	gr.
1. Intérêts:			
a) comptes courants	25,023.855.31		
b) réescompte	2,241.916.19		
c) dépôts d'épargne	1,032.914.19		
d) bons de caisse	33.516.38		
e) divers *)	3,044.798.85	31.377.000	92
2. Différences au cours		5.007.680	54
3. Frais généraux:			
a) frais commerciaux:			
1) dépenses de bureau	961.807.46		
2) local de la Banque	772.302.14		
3) divers	3,488.172.85		
4) entretien des automobiles	136.859.65		
5) dépenses du personnel	12,897.923.18	18,257.065.28	
b) retraites	541.685.62		
c) gestion des immeubles	63.091.92	18.861.842	82
4. Amortissements:			
a) des immeubles	201.299.85		
b) du mobilier	309.364.61		
c) de l'emprunt pour le capital social	1,168.300.78	1.678.965	24
5. Créances douteuses		899.652	96
6. Bénéfice net		7.194.057	83
		65.019.200	31

*) Dont les intérêts sur l'emprunt pour l'augmentation du capital de la Banque ainsi que les intérêts des créances hypothécaires grevant les immeubles de la Banque.

FITS ET PERTES

l'Economie Nationale

decembre 1928.

PROFITS.

		zloty	gr.
1. Interêts:			
a)	traites escomptées	16,237.922.80	
b)	valeurs	7,943.600.98	
c)	comptes courants	2,904.356.26	
d)	avances à terme	22,019.051.75	
e)	crédits commerciaux	665.658.78	
f)	crédits de reconstruction	3,537.652.85	
g)	intérêts moratoires sur les prêts par émission	3,611.911.21	
h)	annuités arriérées capitalisées	1.250.10	
2. Commissions:			
a)	sur les traites	153.797.03	
b)	d'encaissement	408.745.84	
c)	sur les transferts	215.257.38	
d)	sur les comptes courants	838.058.83	
e)	sur les dépôts	135.301.83	
f)	sur les opérations de bourse	303.628.85	
g)	sur les garanties et les endossements	911.808.98	
h)	du service des marchandises	70.004.36	
i)	diverses	550.573.98	
3. Recouvrement des frais commerciaux		641.012	99
4. Versements pour les frais d'administration du service d'émission		3,503.542	91
5. Gestion des immeubles		262.441	56
6. Recouvrement des créances douteuses		103.621	04
		65,019.200	31

P R O C E S - V E R B A L

DE LA SEANCE DE LA COMMISSION DE REVISION DES COMPTES DE LA BANQUE DE L'ECONOMIE
NATIONALE TENUE A LA DATE DU 26 FEVRIER 1929.

La Commission de Révision des Comptes ayant vérifié le bilan de la Banque de l'Economie Nationale au 31 décembre 1928, ainsi que le compte des profits et pertes pour l'exercice 1928 constate:

- 1) que tous les postes du bilan clôturé, des deux côtes, par la somme de Zl. 1.715.360.386,48 (y compris les garanties et les encaissements) sont conformes aux livres de la Comptabilité Centrale ainsi qu'aux livres de l'Etablissement Central de la Banque et aux rapports des succursales,
- 2) que tous les livres et pièces justificatives à la Comptabilité Centrale et à l'Etablissement Central de la Banque ont été trouvés en bon ordre.

Vu ce qui précède la Commission de Révision des Comptes propose l'approbation du bilan au 31 décembre 1928 ainsi que du compte des profits et pertes pour l'exercice 1928.

Varsovie, le 26 février 1928.

Président de la Commission:

(—) *J. Kulski* m. p.

Membres:

S. A. Alland

T. Pieńkowski

Dr. W. Marynowski

A. Repeczko

Varsovie, le 26 mars 1929.

A

Monsieur le Président de la Banque
de l'Economie Nationale

Varsovie.

En réponse à votre lettre du 1-er de ce mois No. 266/29/M. j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, sur la base de la résolution du Conseil d'Administration du 28 février 1929 et du procès verbal de la Commission de Révision des Comptes du 26 février a. c. proposant l'approbation du bilan et du compte des profits et pertes de la Banque de l'Economie Nationale pour l'exercice 1928, et en vertu du par. 72 des statuts de la Banque (Journal de Lois de la R. P. année 1924 No. 46 texte 478), j'accorde quittance générale aux autorités de la Banque pour l'exercice 1928.

(—) *Grodyński.*

Gérant du Ministère des Finances

Bilan du Fonds des Retraites

des employés et des fonctionnaires de la Banque de l'Economie Nationale

au 31 décembre 1928.

A C T I F			P A S S I F		
	Zloty	gr.		Zloty	gr.
Comptes courants à la Banque de l'Economie Nationale	3,621.873	76	Capital du Fonds des Retraites au 31 décembre 1927 Zl. 5,771.477.67		
Valeurs	3,110.548	26	Excédent de recettes pour 1928 <u>Zl. 2,438.081.25</u>	8,209.558	92
Immeubles	1,477.136	90			
	8,209.558	92		8,209.558	92

Compte des dépenses et des recettes

du Fonds des Retraites

pour 1928.

D E P E N S E S			R E C E T T E S		
	Zloty	gr.		Zloty	gr.
Retraites et pensions des veuves	95.626	65	Versements de la Banque de l'Economie Nationale		
Versements trimestriels posthumes	7.359	—	a) ordinaires Zl. 459.016.09		
Impôts et droits de timbre	19.526	84	b) extraordin. „ 1,000.000.—	1,459.016	09
Frais généraux	681	72	Cotisations des membres	478.986	54
Excédent de recettes pour 1928	2,438.081	25	Réserve de primes	55.104	67
			Gestion des immeubles—bénéfice pour 1928	95.194	36
			Bénéfices sur le cours des val.	53.807	91
			Coupons des valeurs	247.905	76
			Intérêts sur les comptes cour.	171.260	13
	2,561.275	46		2,561.275	46

